

LIFE Integrated Project 2016

Smart Waste



<http://www.lifeipsmartwaste.eu>

COMITÉ DE PILOTAGE N°14

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024



En visioconférence et dans les locaux de la Métropole Toulon Provence Méditerranée



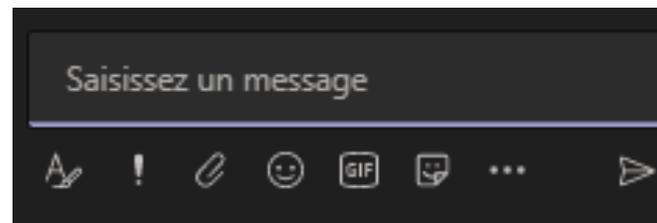
EMARGEMENT – 14^{ème} comité de pilotage



- Utiliser le « **tchat/fil de discussion** »



- Tous les participants doivent émarger** dans le tchat en précisant leur nom, fonction et structure pour le compte rendu (ex : *Guillaume EVRARD, Chargé de mission, Région SUD*)



Merci de votre compréhension

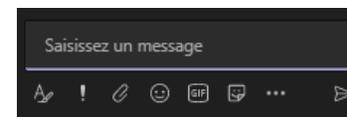
**En cas de problèmes techniques, contacter Guillaume
EVRARD, gevrard@maregionsud.fr, 04 91 57 54 96**

QUESTIONS-RÉPONSES en Visioconférence

- Utiliser le « **tchat** » ou **demander la parole** →



- Si possible **penser à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple : « REGION – Comment/pourquoi/... ? »



- Vous pouvez également **transmettre des informations** en lien avec la commission par exemple un lien internet
- L'équipe projet répondra à certaines questions directement sur le tchat
- Guillaume suit en direct le « tchat » afin de **compiler les questions**, et informe des demandes de prises de parole
- Les échanges du « tchat » et les prises de parole permettront de compléter le CR

Enfin lorsque vous n'intervenez pas, merci de veiller à éteindre votre micro



Merci de votre participation

Ordre du jour

1. Propos introductifs
2. Bilan de l'avancement du projet
3. Suivi des demandes de cofinancement
4. After LIFE Plan et perspectives
5. Retours d'expérience
6. Tour de table
7. Actualités Région Sud
8. Propos conclusifs



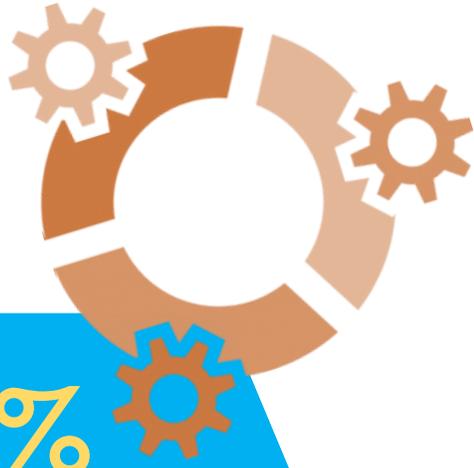
Propos introductifs



Bilan de l'avancement des opérations au 31 octobre 2024

*Objectif : 150 opérations réalisées
avant fin 2024 et un suivi des
indicateurs d'impacts associés*

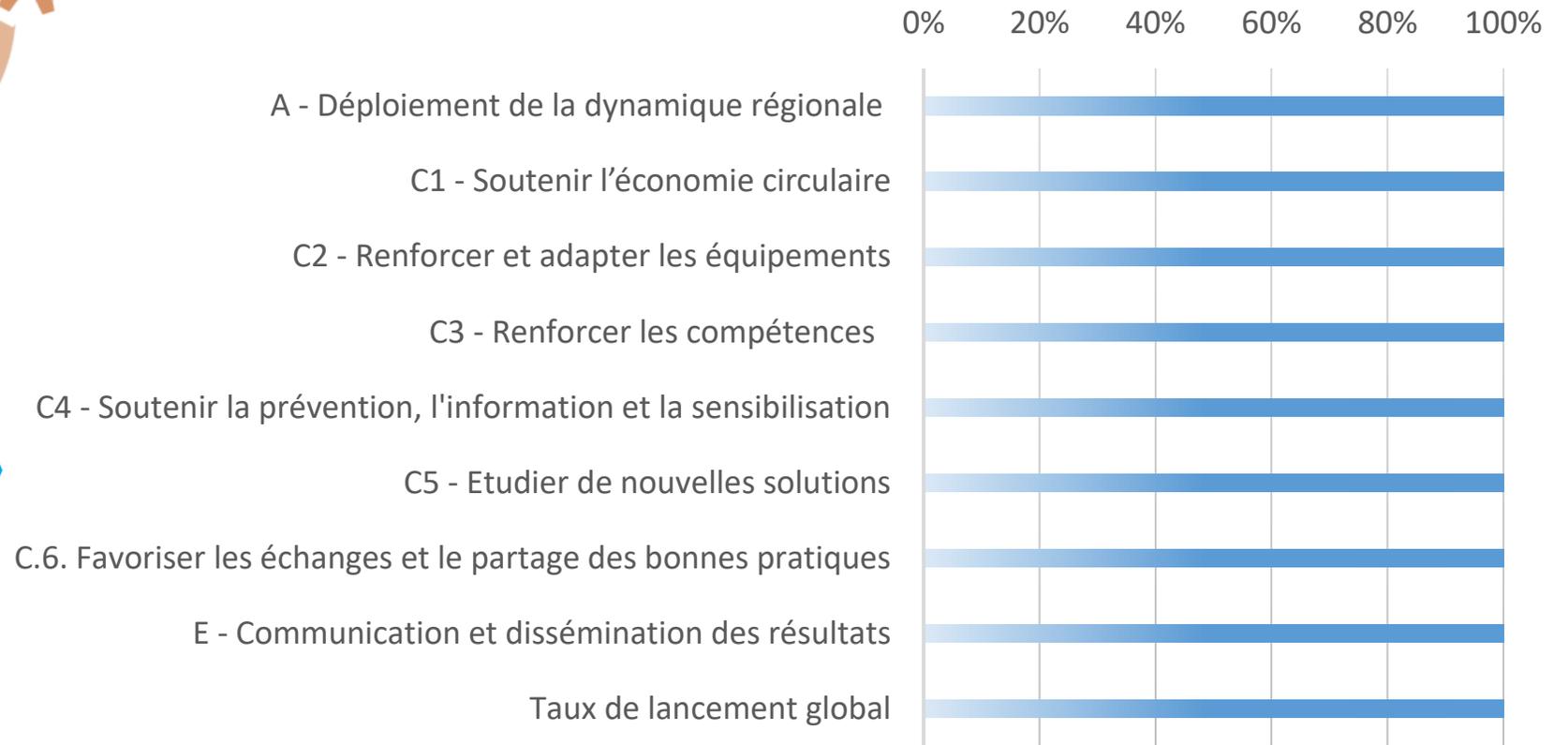




100%
 des opérations
 lancées

91
 opérations
 livrées

52 en cours
d'achèvement



TAUX DE LANCEMENT PAR ACTION

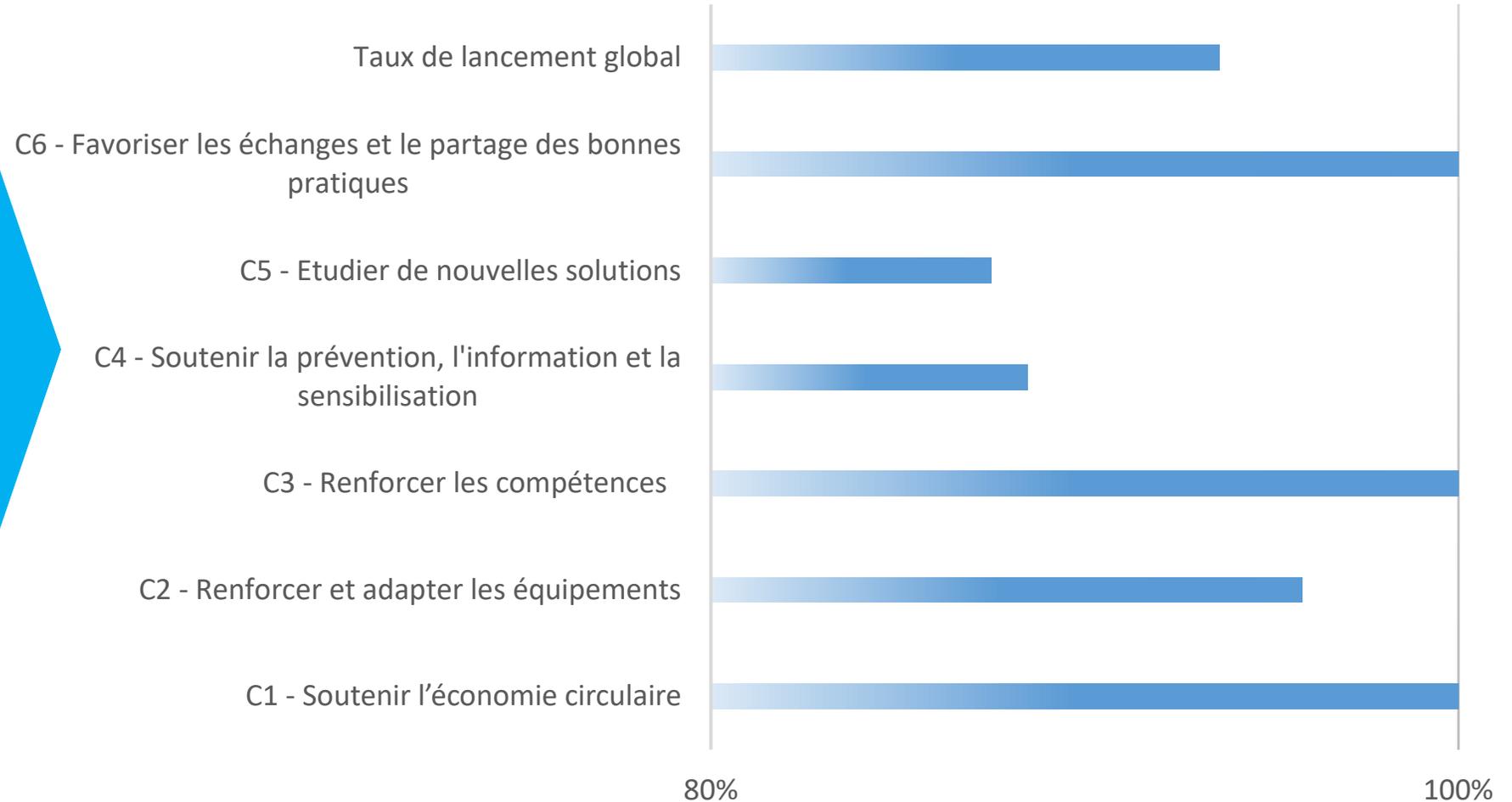


94%
des actions
complémentaires
lancées

59
opérations livrées
111 M€ engagés

34 en cours

TAUX DE LANCEMENT DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES



Fiche Retour d'expérience

97 fiches REX déjà en ligne !

1. Synthétique
2. Chiffrée
3. Illustrée
4. Reproductible

Publication sur les sites internet :

- [Life-IP Smart waste - Actions concrètes](#)
- [Partage d'expérience | Optigede - Ademe](#)

RETOURS D'EXPERIENCE - PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Référence : C.2 - C.2.2 - 6 - TDP

Optimisation de la collecte des flux de collecte sélective (EMR, papiers et verre)

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (collecte, tri, et traitement au niveau local)

➔ Acquisition de 250 PAV (carton et verre)

ACTEUR ET TERRITOIRE


 Terre de Provence Agglomération
 Chemin Notre Dame - BP1
 13630 EYRAGUES
 Elodie MOLINA - Responsable service déchets
dechets@terredeprovence-agglo.com
 04.32.61.06.13

CONTEXTE

Afin d'optimiser les coûts de collecte, d'améliorer le geste de tri et la qualité du service, la Communauté d'Agglomération a décidé de changer son schéma de collecte sur une partie du territoire (4 communes) pour passer en collecte de proximité (fin du porte à porte et remplacement par des points d'apport volontaire -PAV-). Cette première phase, si elle est probante, sera complétée par une généralisation de la collecte de proximité sur l'ensemble du territoire. Elle résulte d'une étude terrain menée en automne 2017. Cette action s'inscrit dans un partenariat avec l'éco-organisme CITEO qui soutient ce schéma de collecte des PAV. Ce dispositif sera accompagné d'opérations de communication notamment le passage d'ambassadeurs de tri, des animations et la mise en place d'une communication spécifique (plan de communication, guide, campagne de communication, rénovation du site Internet de la collectivité).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mise en place de la collecte de proximité sur l'ensemble du territoire.
- Diminution des tonnages ordures ménagères
- Augmentation tonnages collecte sélective
- Diminution % refus de tri

Objectifs quantitatifs

Résultats quantitatifs

	Tonnages collectés (mai - octobre)	Tonnages collectés (ancien mode de collecte)	Evolution
OM	1 846,54	2 136,15	-14%
Fibreux	260,87	262,95	+72%
Non Fibreux	191,18	201,90	+32%
Verre	266,80		
Total	2 565,39	2 600,99	

Rapport final d'avancement 2024

- À nous remettre **au plus tard fin novembre 2024**
- Les indicateurs pourront être mis à jour jusqu'en mars 2025 pour valoriser les résultats des dernières actions 2024
- Possible demande de reporting dans le cadre de l'AFTER LIFE, a minima jusqu'à fin juin 2025

Bilan financier du projet au 30 juin 2024

Objectif : 34 M€ de dépenses éligibles justifiées (liasse économique et bilan technique des opérations) pour s'assurer de disposer de l'intégralité des 10 M€ de soutien européen



Bilan financier du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2024 :

Volet dépenses

- Près de 34,6 M€ remontés à T2 2024 dont plus d'un tiers concerne le volet « Equipment », soit de l'investissement;
- En termes de consommation budgétaire, viennent ensuite les catégories de dépenses : External Assistance et Infrastructure (chacune pour près de 7,8M€) et Personnel costs (plus de 4,8 M€), puis dans une moindre mesure les catégories d'Other Costs (près de 86 000 €), de Consumables (82 000 €) et de Travel (près de 21 000€).

Bilan financier du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2024

Volet Recettes

- Depuis le début de projet, le reversement européen perçu est de plus de 5,7 M € ;
- Plus de 2,6 M € de co-financements remontés ;
- Part d'auto-financement des bénéficiaires s'établit à 25,9 M € ;
- La part des recettes directes (direct income of the project) reste quant à elle résiduelle autour de 264 000 € à T2 2024.

Bilan financier : Zoom sur quelques points clés



- Fin du travail d'ajustements de maquettes budgétaires pour tous les partenaires de projet à T2 2024. Pilotage fin à opérer pour chaque partenaire des deltas restants à réaliser sur toutes ses lignes financières pour assurer la totalité du reversement européen;
- Dernière ligne droite des remontées financières avec le T3 2024 **(date limite de réception des documents fixée au 20 novembre)** et le T4 2024 (lancement campagne de reporting début janvier).
- Attention à toujours bien veiller de garantir la traçabilité de vos dépenses avec l'apposition des 2 références de projets sur toute votre chaîne de dépenses, à savoir :
LIFE IP SMART WASTE – LIFE 16 IPE FR 005

Focus sur le reversement 2025

Point sur le calendrier prévisionnel à venir ces prochains mois :

- Finalisation T4 2024/ Ajustements financiers finaux/ Certifications et contrôles/échanges par ELMEN et les auditeurs financiers européens sur le rapport final et la clôture budgétaire -> janvier à l'été 2025 ;
- Envoi officiel à CINEA du rapport intermédiaire accompagné de l'intégralité des remontées financières et de la certification des dépenses par un auditeur externe -> Courant 1^{er} semestre 2025 ;
- Validation par CINEA du rapport intermédiaire et des chiffrages communiqués pour la clôture budgétaire -> Courant été – fin 3^{ème} trimestre 2025 ;
- Déblocage des fonds correspondants et versement auprès de la Région du montant total pour les 31 bénéficiaires associés -> Dernier trimestre 2025 ;
- **Redispatch des montants financiers auprès de l'ensemble des bénéficiaires associés -> Échéance visée : T4 2025**
- *!! Éventuel audit mandaté par la Commission Européenne sur le projet en 2025/2026*



Suivi des demandes de co-financement Région / ADEME



Dossiers de subvention Région (et ADEME)

- ❑ Demande de solde à nous faire parvenir **au plus tard mi-décembre 2024**

- ❑ Liste des pièces à nous envoyer :
 - L'état recap des dépenses et recettes daté et signé (par courrier)
 - L'état recap des factures daté et signé (par courrier)
 - Toutes les factures (par mail)
 - Le rapport d'avancement 2024 complété, daté et signé (par mail)
 - La fiche Rex complétée (par mail)

- ❑ Partenaires concernés (10) : CCAA / CCSB / CCVBA / CCVG / CCPV / DPVA / ECAA / MAMP / SMITOMGA / SMICTOM

Un plan d'actions pour poursuivre la dynamique et des perspectives



Une évaluation du projet pour définir un plan d'actions

LES FORCES

- **Partenariats solides** : Collaboration avec plusieurs partenaires régionaux et européens, privés et publics
- **Co-financement** : 3 co-financeurs (REGION/ADEME/CITEO) complètent le fonds LIFE
- **Actions concrètes** : Plus de 140 opérations concrètes mises en œuvre
- **Gouvernance et méthodologie** : L'équipe dédiée, stable sur toute la durée du projet (7 ans) a proposé dès 2018 des processus de pilotage techniques et financiers robustes
- **Portage politique régional fort et stable** : Mme Anne CLAUDIUS PETIT suit le projet et assiste à tous les comités de pilotage depuis le démarrage de la candidature au programme LIFE en 2016

LES FAIBLESSES

- **Complexité de mise en œuvre** : La coordination de très nombreux partenaires et opérations peut être complexe
- **Ressources limitées** : Besoin de ressources financières et humaines importantes pour atteindre les objectifs
- **Lourdeur administrative** : pour les petites structures qui n'ont pas les compétences en interne
- **Peu d'opérations innovantes** : Le projet visait à rattraper le retard structurel de la région. Seuls quelques bénéficiaires ont réalisé des opérations innovantes (CLS, LPC, CSI). Cependant le projet a permis à d'autres bénéficiaires d'ajuster leurs opérations en utilisant des équipements innovants récemment brevetés.

Une évaluation du projet pour définir un plan d'actions

LES OPPORTUNITES

- **Cadre législatif favorable** : Les lois NOTRe et AGEC renforcent le rôle des Régions dans la planification en matière de prévention et de gestion des déchets et d'économie circulaire
- **Contexte européen** : Croissance de l'intérêt pour l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
- **Effet levier** : Une dynamique régionale à l'échelle régionale engageant des opérations bien au-delà du périmètre géographique des partenaires
- **Une planification en cours de modification** : Les résultats du projet ont permis d'alimenter les travaux de modifications
- **Un portage politique** : Un plan climat régional intégrant la thématique déchets et économie circulaire

LES MENACES

- **Changements réglementaires** : Éventuels changements dans les politiques environnementales pouvant affecter le projet
- **Elections municipales de 2020** : nouveaux élus avec nouvelles priorités
- **Difficultés budgétaires** : Crises économiques mondiales et effet de la crise COVID sur les finances publiques
- **Manque de foncier** pour les infrastructures de gestion des déchets
- **Le développement du E-commerce au détriment des commerces locaux** produisant plus de déchets d'emballages
- **Le surtourisme en région** qui génère lui aussi un afflux de déchets
- **Le développement des dépôts sauvages** et des décharges illégales
- **Le coût de la gestion des déchets** qui augmente chaque année pour les collectivités et les professionnels.

Un plan d'actions pour poursuivre l'accompagnement opérationnel de la planification régionale

- Poursuivre la dynamique régionale engagée par le projet LIFE IP SMART WASTE (ateliers thématiques, réseau BTP)
- Poursuite du projet INTERREG INERT WASTE (2023-2027)
- Participation au Réseau INTERLIFE régional piloté par la DGA Europe
- Recherche de nouveaux co-financements européens en faveur du développement de l'économie circulaire en région
- Appui au pilotage d'appels à projets et organisation d'évènements

Projet/Project
LIFE IP SMART WASTE
LIFE 16 IPE FR 005

Accompagner la planification régionale de prévention et de gestion des déchets

Développement d'une dynamique dans le cadre de l'économie circulaire



*Support regional planning for waste prevention and management
Development of dynamics within the framework of the circular economy*



After-LIFE PLAN

Le projet de plan d'actions identifie les actions régionales prioritaires pour poursuivre l'accompagnement de la planification notamment sur les 6 objectifs du projet

1. Soutenir l'innovation en faveur de l'économie circulaire
2. Renforcer et adapter les installations
3. Renforcer les compétences
4. Soutenir la prévention, l'information et la sensibilisation
5. Etudier de nouvelles solutions
6. Favoriser les échanges et le partage des bonnes pratiques

Retours d'expériences



1. Gestion des déchets verts



Acquisition de broyeurs à déchets verts pour 2 déchèteries



COFIL LIFE SMART WASTE du
14 Novembre 2024



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



- I. La stratégie biodéchets de MTPM
- II. La stratégie déchets verts
- III. Les travaux de la déchèterie de Hyères
- IV. Présentation du système de broyage
- V. Les deux broyeurs à quai et à plat
- VI. Le financement

LES BIODECHETS : la stratégie

Obligation :

Mise en place du tri à la source des biodéchets (déchets de table et déchets verts)



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



Constat : 19% des poubelles d'OMR sont des déchets compostables

Actions en cours et prévues

- Développer le compostage de proximité en priorité
- Développer le broyage des déchets verts
- Tester une collecte des biodéchets sur La Valette
- Déployer des points de collecte sur les 12 communes dans les secteurs sans possibilité de compostage de proximité



Mettre en place des opérations de broyage des végétaux – Action 8 du PLPDMA

- Collecte des déchets verts à domicile dans la plupart des communes de MTPM
80 tonnes collectés en 2021 et 2022 à La Seyne sur mer
- Opérations de broyage des végétaux dans les quartiers à La Seyne depuis 2019
- Expérimentation du broyage dans les quartiers à Carqueiranne et au Pradet en 2020.



Objectifs : 2,8 kg/hab à détourner des OMR

- Généraliser le broyage des déchets verts en combinant broyage en déchèterie et broyage dans les quartiers
- 4 broyeurs à déchets verts seront installés dans les déchèteries de La Crau, Hyères, Le Pradet et La Seyne



5000 t/an
de DV à
La Seyne

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE LA MÉTROPOLE ET VOTRE COMMUNE VALORISENT VOS DÉCHETS LA SEYNE SUR MER

Opération Jardin / Zéro Déchet
▶ **APPORTEZ VOS DÉCHETS VERTS ET RÉCUPÉREZ VOTRE BROyat***

POINT VERT
dans votre quartier

Rendez-vous Automne 2023
De 9h à 12h

Parking École Jean-Jacques Rousseau
Samedi 30 septembre / Samedi 18 novembre

Parking de Fabrègas
(parking accès chemin de Fabrègas aux Moulères)
Samedi 14 octobre / Samedi 2 décembre

Placette des Oiseaux
Samedi 28 octobre / Samedi 16 décembre

INFOS PRATIQUES
Pour tout renseignement veuillez contacter le service propreté au 04 94 06 92 40

Opération Jardin / Zéro Déchet - Venez déposer et broyer des déchets verts
Réservé uniquement aux administrés Seynois non-professionnels
Prévoir des contenants pour récupérer votre broyat - SERVICE NON PAYANT

TOULON • LA SEYNE SUR MER • HYÈRES • LES FRAIES • LA GARDE • LA VALLETTE DU VAR • JACQUE • SOLLERES • LE PRADET • CARQUEIRANNE • SAINT-MANDROT SUR MER • LE REICHETS DES OIES

Les travaux de rénovation et mise aux normes de la déchèterie de Hyères

Suite aux remarques formulées par la DREAL relatives aux installations soumises à enregistrement au titre de la nomenclature ICPE n°2710-2

Le programme des travaux comporte :

- La réfection des revêtements existants,
- La surélévation de la plateforme basse,
- La réfection/création de réseau humides,
- La création de bassin de confinement des eaux d'incendie,
- La création d'ouvrage de traitements des eaux de ruissellement,
- La création de station de traitement des eaux usées,
- La réfection/création de réseau d'éclairage,
- La création de réseau de vidéo-surveillance,
- La mise en sécurité des flux,
- La création de quais de déchargement supplémentaire,
- La création d'une ombrière pour parking interne,
- La création d'emmarchements
- La réfection/création de clôtures

MÉTROPOLE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Mise en conformité du Pôle de Valorisation à Hyères
Opération soutenue par l'Etat / dotation de soutien à l'investissement local et par la région PACA

Durée des travaux :
01/06/2023 au 15/09/2024

Maitre d'ouvrage :
Métropole
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

Financements :
REGION SUD : 393 000 €
PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : 526 700 €

Maitre d'oeuvre :
Città Strada
Città urbanisme paysage

Montant des travaux :
1 631 823,12€ TTC

Lot 1 :
A2BTP
31 avenue des Alumines - La Plaine Nord
13120 Gardanne

Lot 2 :
SPIE CITY NETWORK
403 avenue de Digne BP 84 ZI Toulon Est
83079 Toulon Cedex 09

Lot 3 :
COLAS FRANCE
582 avenue de Digne BP 27 ZI Toulon Est
83087 Toulon Cedex 09

Lot 4 :
SOCIÉTÉ PROVENÇALE DE PAYSAGE
362 chemin des Arnaud
83130 LA GARDE

TOULON • LASEYME-SUR-MER • HYÈRES • SIX-FOURS-LES-PLAGES • LA GARDE • LA VALETTE-DU-VAR • LA CRAU • OLLIOULES • LE PRADET • CARQUEIRANNE • SAINT-MANDRIER-SUR-MER • LEREVEST-LES-EAUX



LE MATERIEL – BROYEUR ARES STE GILLARD

Godet chargé



vidage sur le tapis roulant



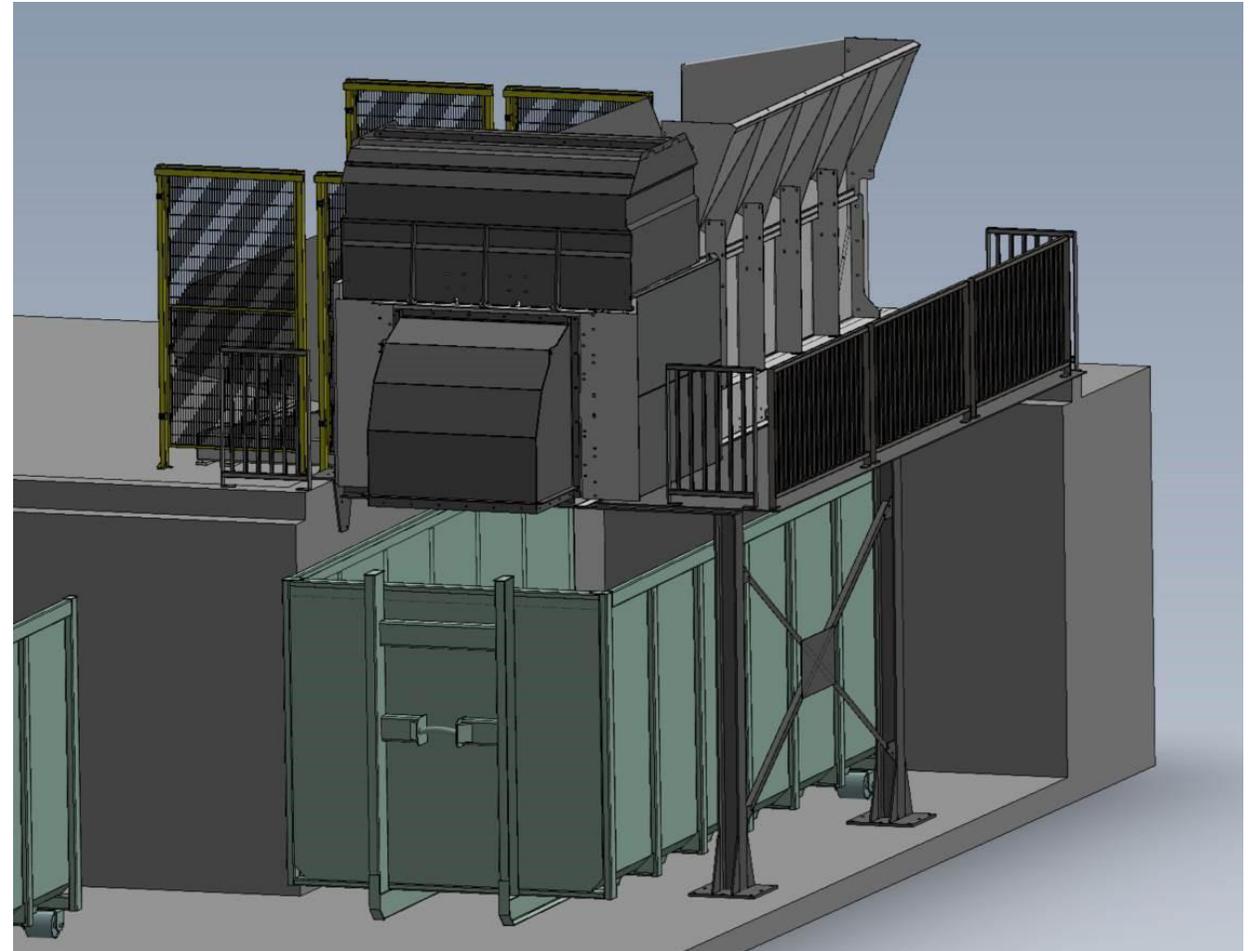
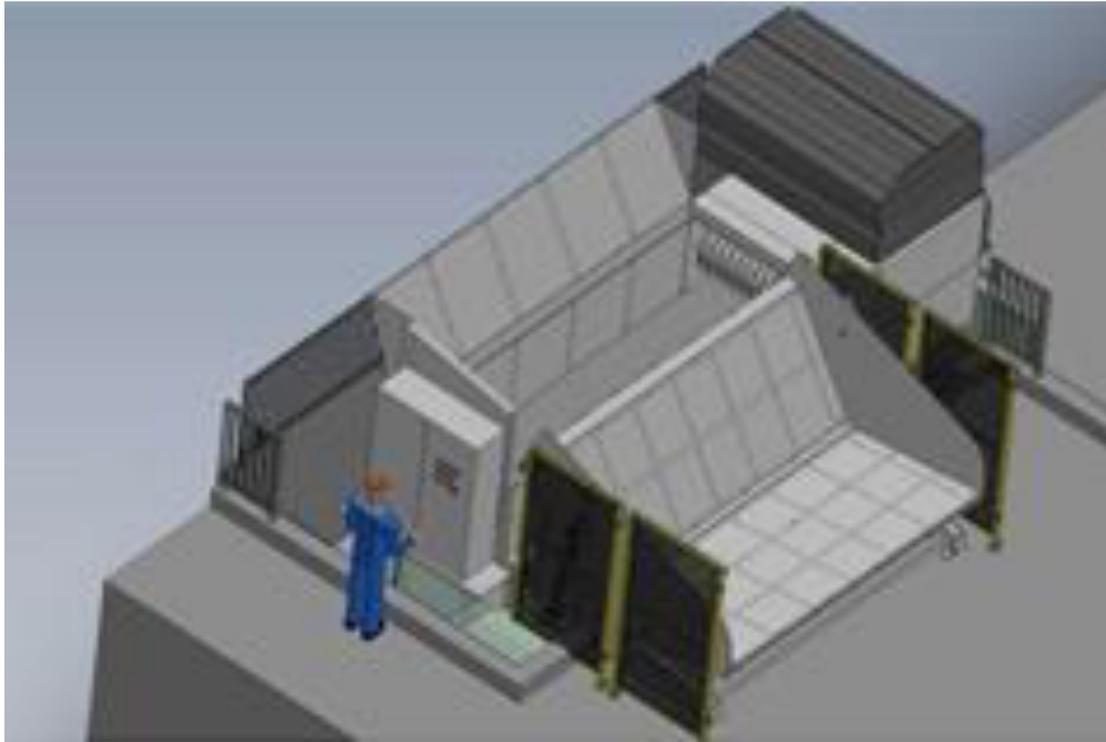
Broyeur avec outils oscillant



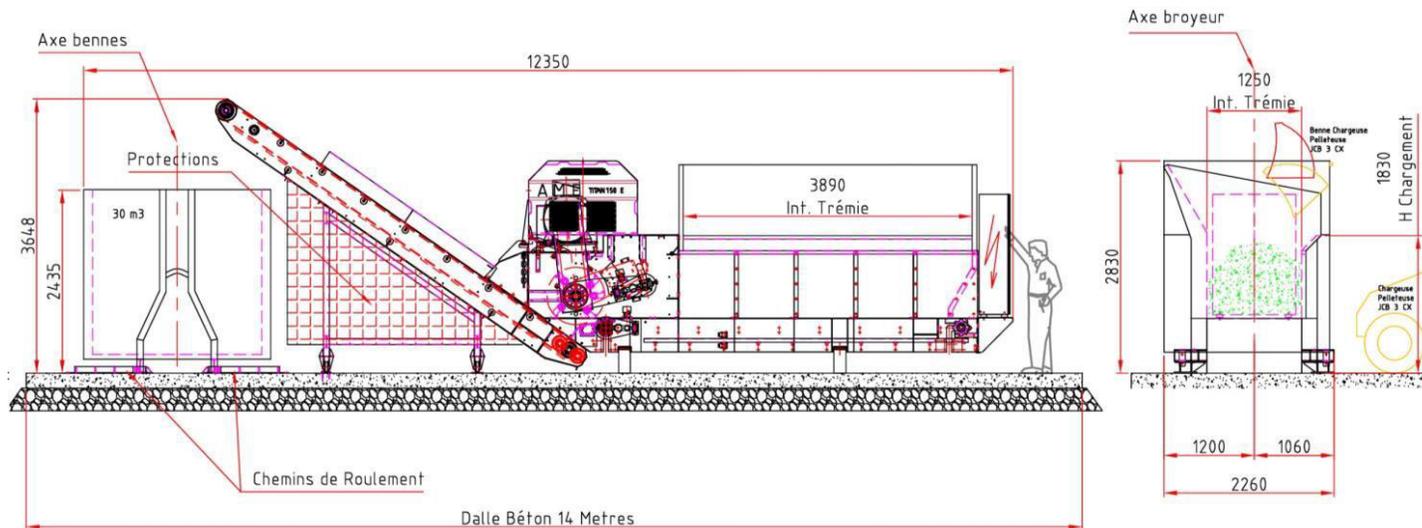
Broyat



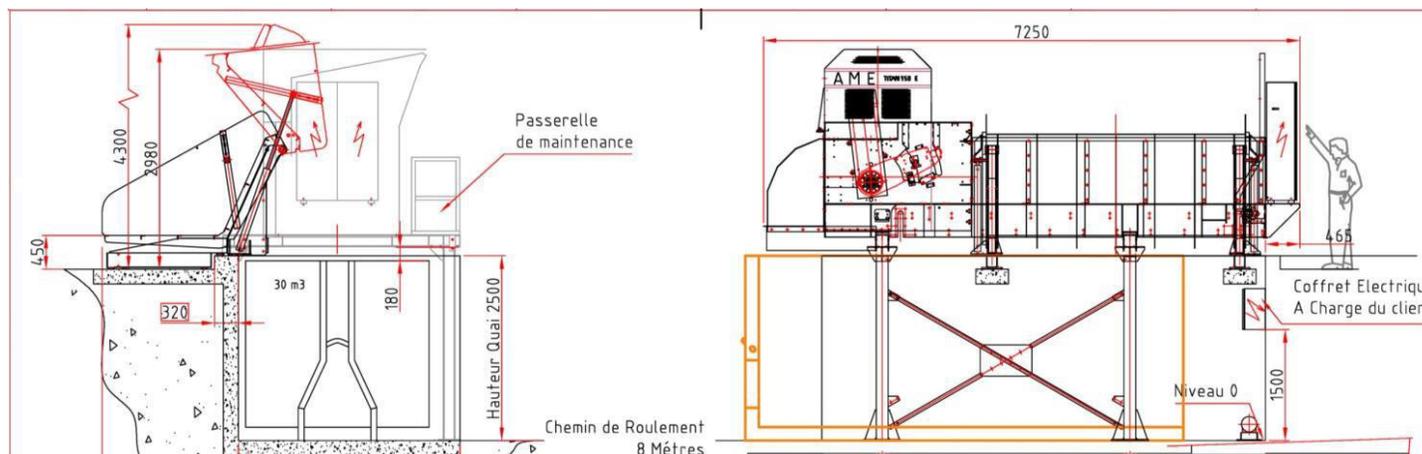
BROYEUR A QUAI



BROYEUR A PLAT DE HYERES



BROYEUR A QUAI DE LA CRAU



Positionné sur un bâti métallique situé au dessus de la benne de récupération des broyats

FINANCEMENT

	DEPENSES
MONTANT TOTAL	340 630 HT

Participation de la Région Sud
Environ 130 000 euros

Participation de l'Europe Life smart
waste
Environ 90 000 euros

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE



Broyage des déchets verts



témoignages

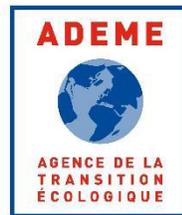
2. Valorisation du geste de tri





Mise en place de la Tarification Incitative

témoignages

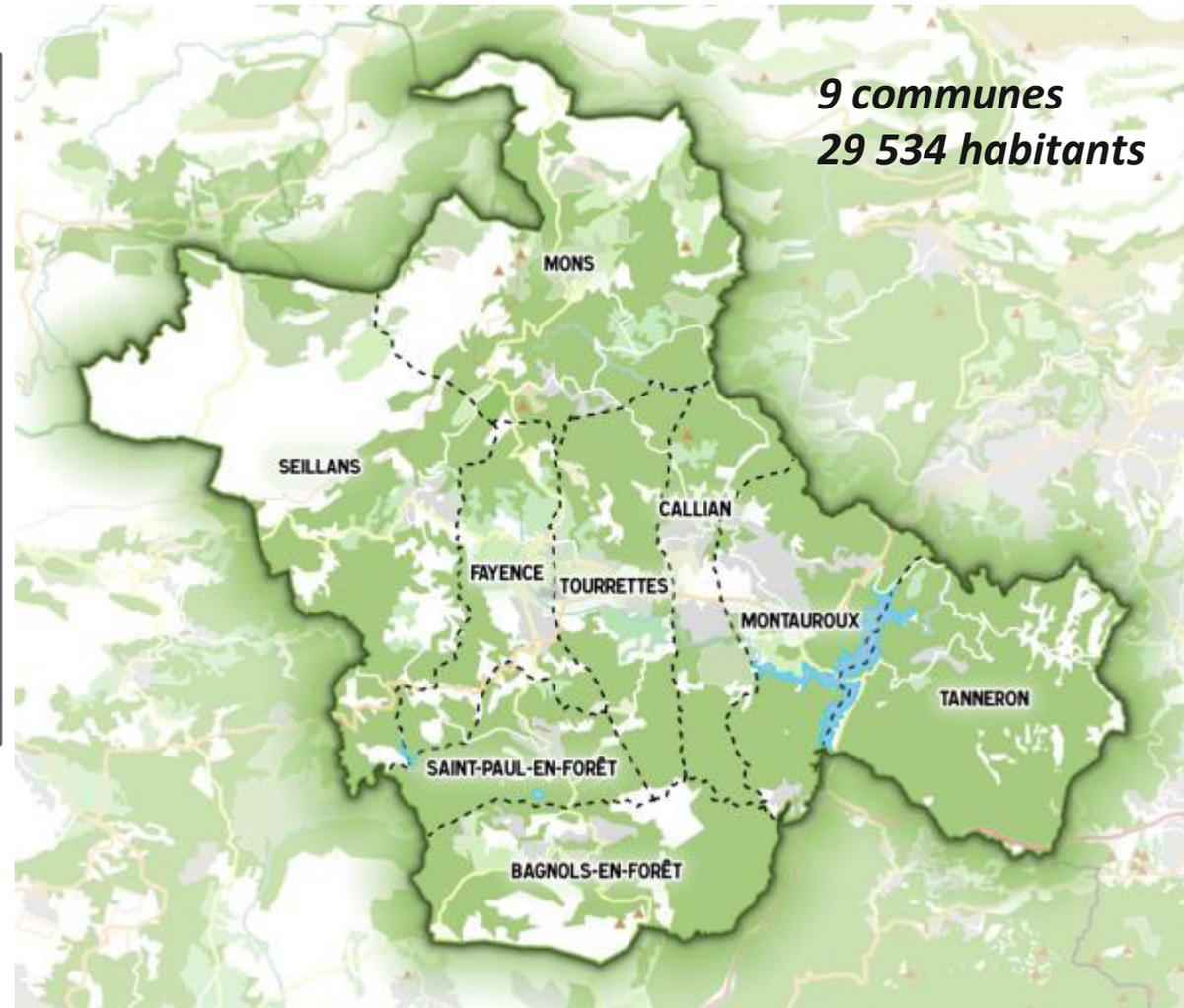


REDEVANCE INCITATIVE



La Communauté de communes du Pays de Fayence

- **Territoire mixte à dominante rurale**
- **Compétence collecte et traitement**
- **Collecte des déchets principalement en régie**
- **Budget annexe depuis 2015**
- **Financement par la TEOM avec un taux unique + la RS pour les professionnels**



 Trier, réduire,
c'est l'avenir !

Qu'est-ce que la Redevance Incitative (RI) ?

La redevance incitative c'est :

- Une évolution du système de collecte permettant **l'individualisation de la production d'ordures ménagères de chaque usager** ;
- Le passage d'une taxe basée sur la valeur locative de l'habitation à une redevance **déterminée par la production réelle d'ordures ménagères de chacun.**

La redevance incitative ne doit pas être vue comme une solution miracle mais comme un processus qui associe l'usager et la collectivité dans une démarche de prévention des déchets.

Les Impacts du passage en Redevance Incitative ?

	TEOM	Redevance Incitative
Type de financement	Impôt/fiscalité	Redevance Assujettissement sur option à la TVA
Type de service	SPA : Service public à caractère administratif	SPIC : Service public à caractère industriel et commercial
Fonctionnement	<i>Service intégré dans la collectivité Personnel de droit public</i>	<i>Service individualisé, au moins sur le papier (régie administrative) Personnel de droit privé (en principe)</i>
Organisation du recouvrement	DDFIP (trésorerie) Prélèvement de 8% => pas d'impayés, pas d'avancement de trésorerie Reversement au 12ème	Calcul et émission des factures par la collectivité - Recouvrement par la DDFIP - La collectivité assume les impayés et l'avance de trésorerie Le coût de la facturation est en général de l'ordre de 4/5 % (< 8%)
Equilibre du budget	Pas de budget annexe obligatoire Pas d'obligation formelle d'équilibre – sur-équilibre >115% interdit	Budget annexe équilibré (M4) Sauf pour les 4 premiers exercices et cas particuliers

Des évolutions de tonnages très encourageants ...

Depuis 2020, la production d'ordures ménagères a diminué de 23%.

L'objectif de la RI est de responsabiliser chaque foyer à réduire sa production d'ordures ménagères résiduelles et préserver notre environnement tout en maîtrisant les coûts de traitement.



Genèse
DE LA REDEVANCE
INCITATIVE - 2020

Aujourd'hui
2024

Notre objectif
POUR 2026

371
KG/HAB/AN



282
KG/HAB/AN



250
KG/HAB/AN

48
KG/HAB/AN



61
KG/HAB/AN



70
KG/HAB/AN

37
KG/HAB/AN



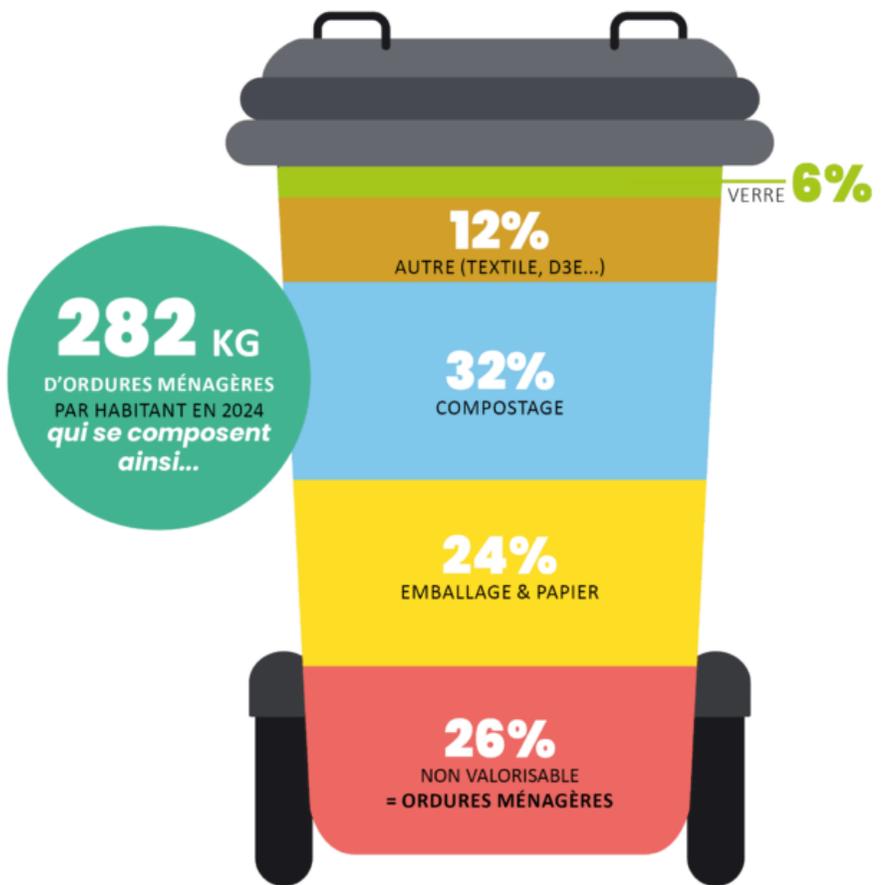
48
KG/HAB/AN



65
KG/HAB/AN

... des efforts restent à faire !

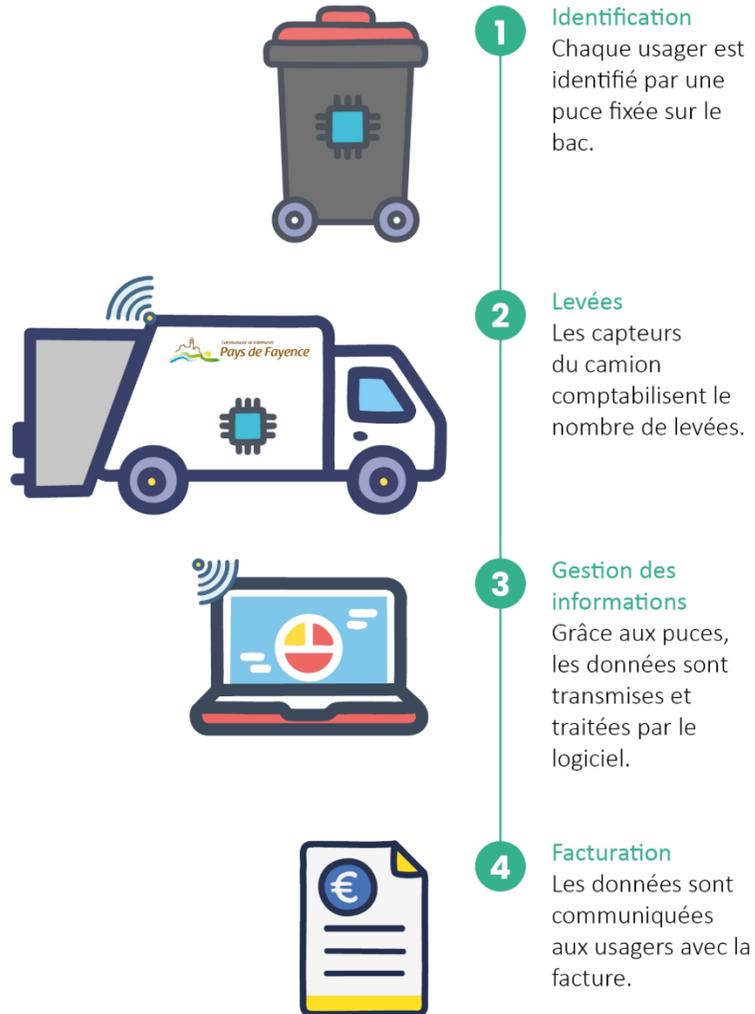
Quels déchets se cachent dans une
POUBELLE ?
D'ORDURES MÉNAGÈRES
D'UN HABITANT DU PAYS DE FAYENCE EN 2024



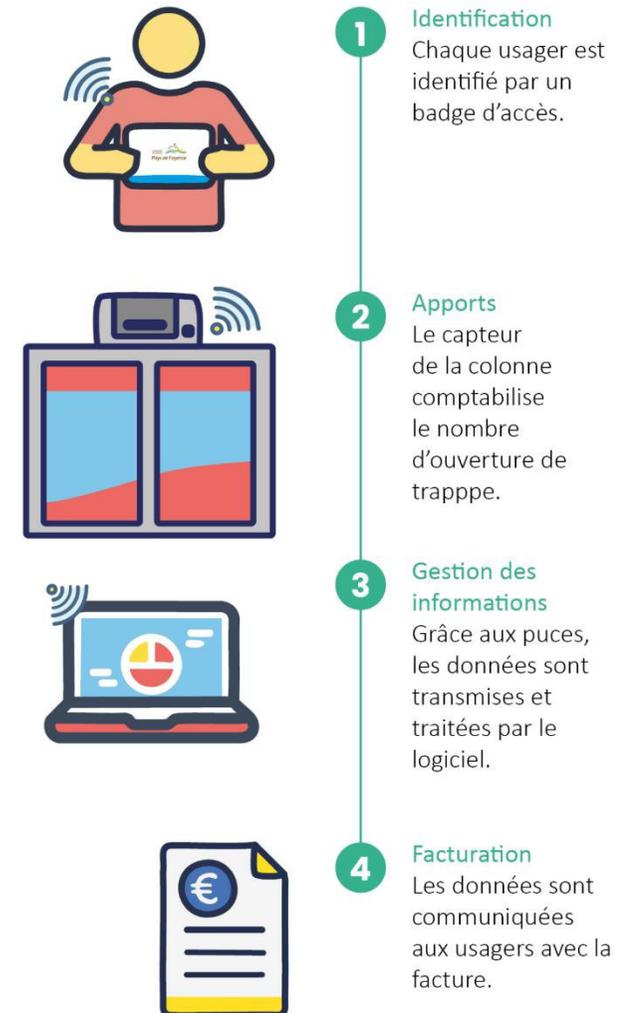
Au printemps 2024, la caractérisation a déterminé que **74% des ordures ménagères peuvent encore être triées et valorisées.**

Comment fonctionne la collecte des OM ?

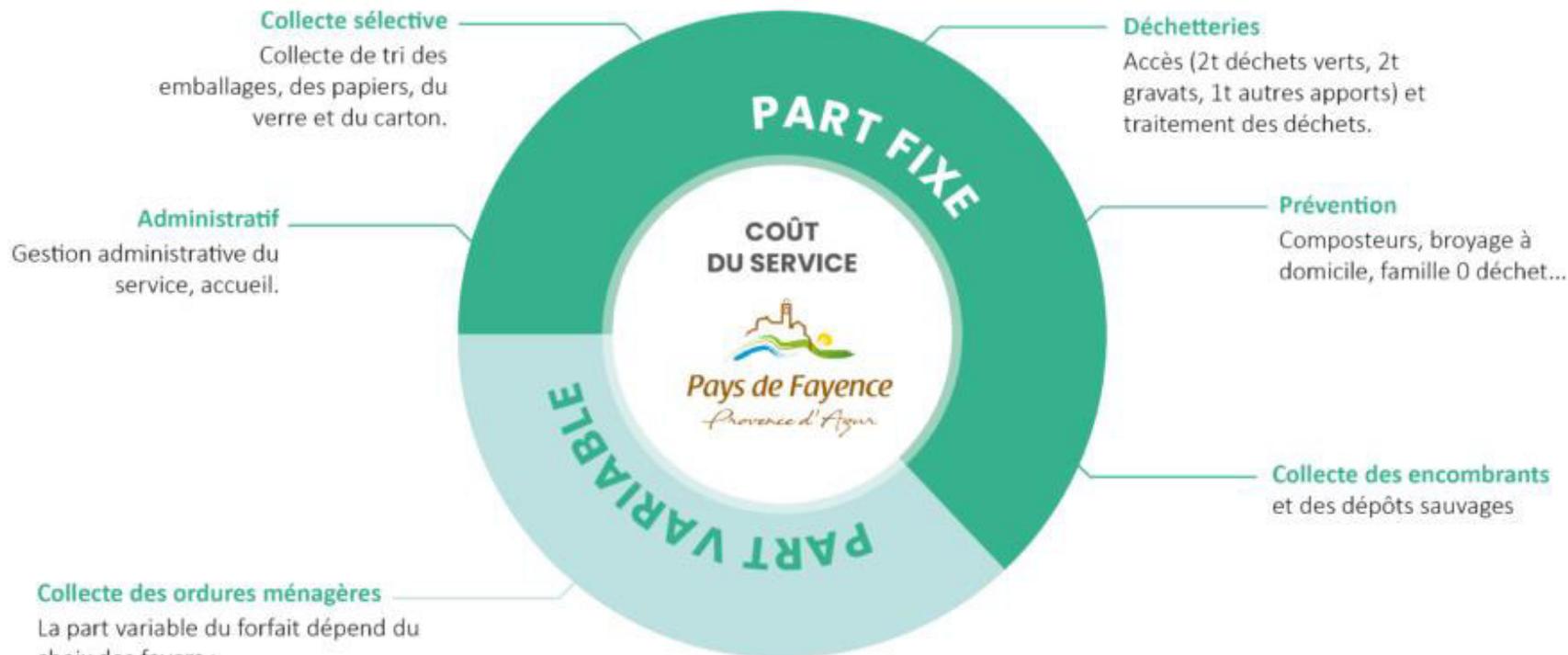
EN PORTE-À-PORTE ?



EN POINT COLLECTIF ?



Les tarifs : comment sont calculés les forfaits



Collecte des ordures ménagères

La part variable du forfait dépend du choix des foyers :

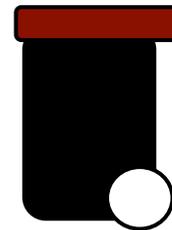
- la capacité choisie de votre bac à ordures ménagère (80L, 120L ou 240L)
- le nombre de levées par an

Avec la RI, l'utilisateur disposera :

- **D'une facture à la hauteur de sa production réelle d'ordures ménagères :**
- **D'un forfait modulable révisable annuellement qui comprend :**
 - ✓ Une part fixe
 - ✓ Une part incitative en fonction de sa production d'ordures ménagères
- **D'une application en ligne pour suivre sa production en temps réel**

Logique de la grille « incitative »

Pour les maisons individuelles :
collecte en porte à porte



80L

120L

240L



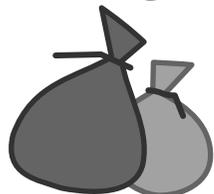
FORFAIT COLLECTE A

Maximum 12 levées / an



FORFAIT COLLECTE B

Maximum 26 levées / an



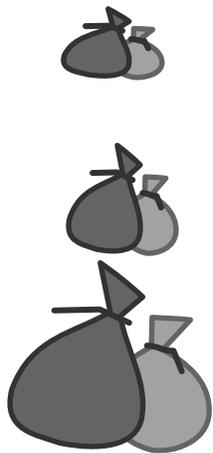
FORFAIT COLLECTE C

Maximum 52 levées / an

+ levées
supplémentaires
si dépassement
du forfait

Logique de la grille « incitative »

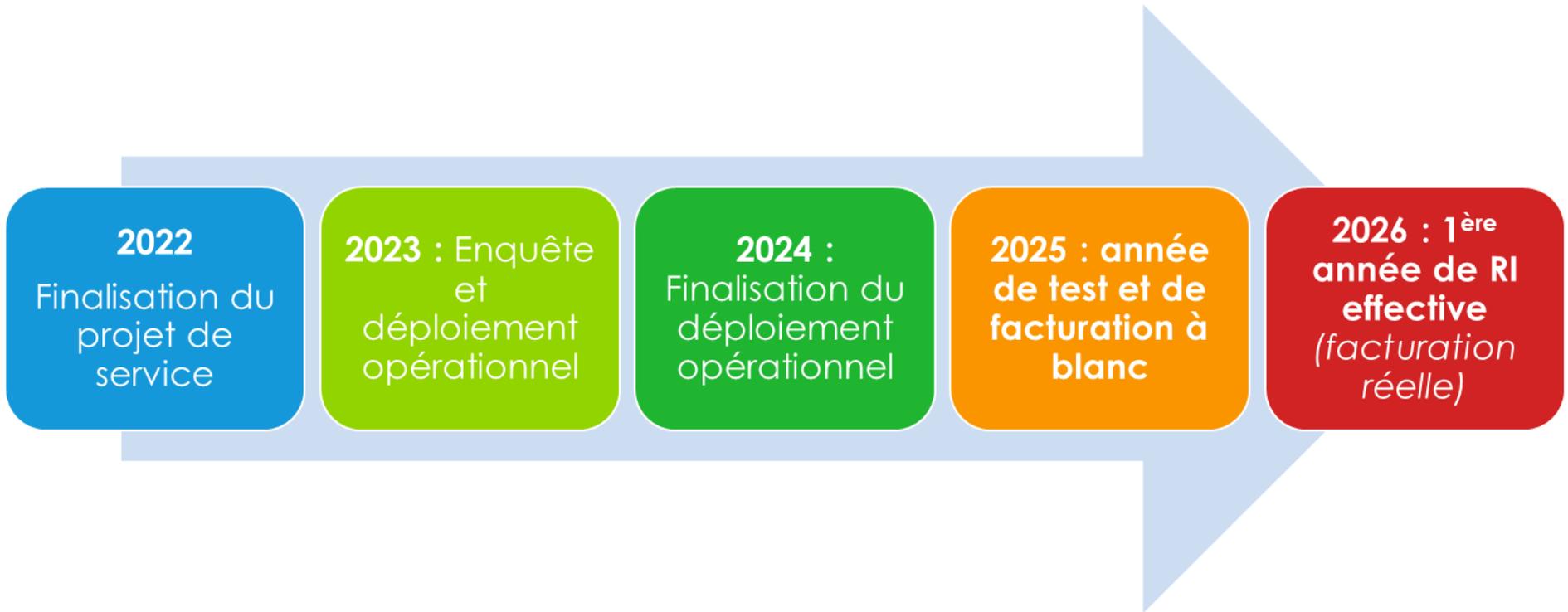
Pour les collectifs et les habitations ne pouvant pas être desservis en porte à porte :
Collecte en point de regroupement



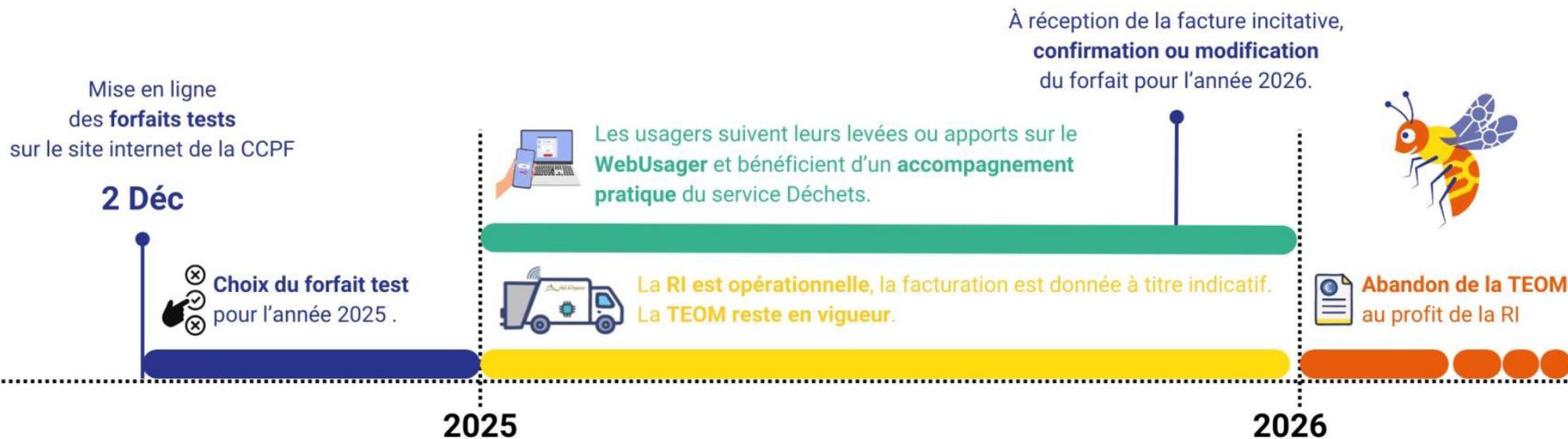
	Point de regroupement	
FORFAIT COLLECTE A	Maximum 26 dépôts de sacs / an	
FORFAIT COLLECTE B	Maximum 52 dépôts de sacs / an	
FORFAIT COLLECTE C	Maximum 104 dépôts de sacs / an	

+ dépôts supplémentaires si dépassement du forfait

Calendrier de la redevance incitative



Calendrier des prochaines étapes



Trier, réduire, c'est l'avenir! 

2025, EN AVANT AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

Infos pratiques, calendrier, check-list pratique sur www.cc-paysdefayence.fr



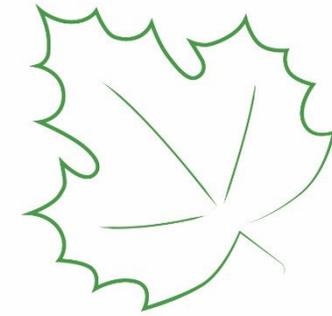
Pays de Fayence
Provence d'Azur



Pays de Fayence
Provence d'Azur

3. Soutenir l'innovation technique



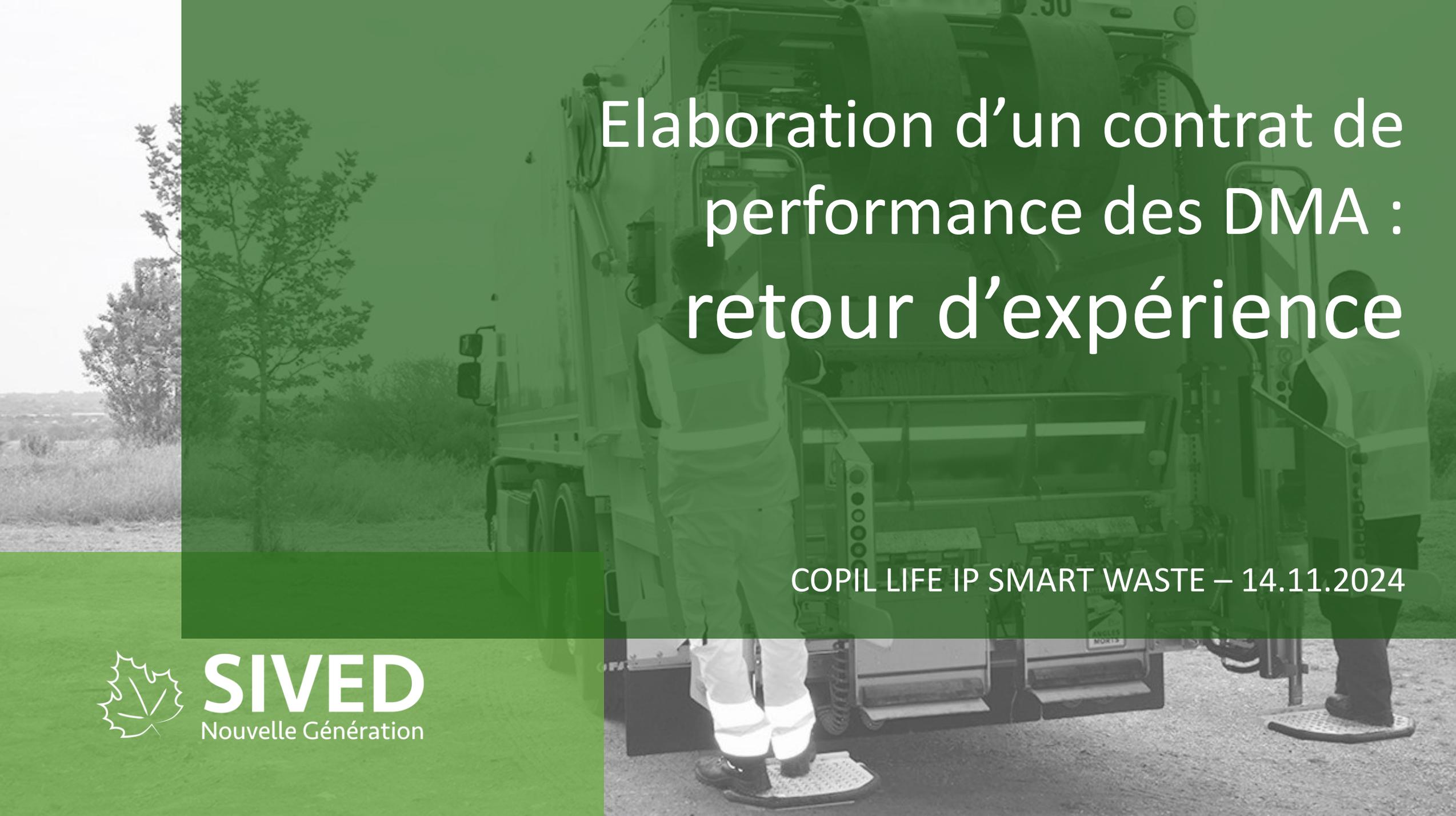


SIVED
Nouvelle Génération

Elaboration d'un contrat de performance



témoignages



Elaboration d'un contrat de performance des DMA : retour d'expérience

COPIL LIFE IP SMART WASTE – 14.11.2024



SIVED
Nouvelle Génération

Enjeux et
objectifs

01



SIVED
Nouvelle Génération

Enjeux et objectifs

Le CPDMA : un appel à candidature



En 2019, le SIVED NG a répondu à l'AAC de l'ADEME portant sur :

- L'évolution des modèles d'affaires et des relations contractuelles entre les collectivités clientes et les opérateurs techniques : Engager les opérateurs dans la maîtrise des coûts.
- Repenser globalement les dimensions du modèle économique (problématique du paiement à la tonne).

5 collectivités ont été retenues pour expérimenter ce contrat de performance en France :



Le CPDMA : un changement de paradigme

- ❑ Poursuivre des objectifs communs en sortant de la rémunération à la tonne
- ❑ Maîtriser les dépenses en développant une rémunération forfaitaire
- ❑ Engager le prestataire dans l'accompagnement des projets en l'intéressant aux résultats (Bonus / Malus) -> partenariat
- ❑ Développer le suivi des indicateurs de performances et de résultats
- ❑ Améliorer la qualité du service rendu (enquête de satisfaction)

Historique du projet

Phase préparatoire

Juin 2019 : Candidature à l'appel à projet ADEME

Novembre 2019 : Réunion de lancement à Paris avec les 5 Lauréats

Année 2020 : Construction de l'ossature du DCE

Phase de validation

Des objectifs et du montage contractuel :

Février 2021 : Commission SIVED NG + CAPV

Mars 2021 : Comité Syndical du SIVED NG

Nov. 2021 : Bureau CAPV (stratégie gestion des déchets)

Phase de consultation

Avril 2021: Lancement de la Publicité

Octobre 2021 : 1^{er} tour de dialogue avec les candidats suivi d'un comité des élus

Décembre 2021 : 2^{ème} tour de dialogue avec les candidats et présence des élus

Mars 2022 : Remise des offres finales et analyse

Les prestations inscrites

02

Prestations prévues au contrat

- ✓ Collecte des **OMR** et Emballages en porte à porte en bacs individuels et en bacs collectifs
- ✓ Collecte des **OMR** et des Emballages en colonnes
- ✓ Collecte du **Verre et Papiers** en colonnes
- ✓ Collecte des **Cartons** des professionnels en bacs et des particuliers en colonnes
- ✓ Collecte des **Biodéchets** (abris-bacs)
- ✓ Lavage des contenants (bacs collectifs et colonnes)
- ✓ Gestion du **parc de bacs** (fourniture et maintenance)
- ✓ Gestion du **parc des colonnes** enterrées, semi-enterrées et aériennes (maintenance)
- ✓ Accompagnement à la **gestion des réclamations (qualité de service)**
- ✓ **Mise en œuvre et/ou accompagnement à la réalisation des projets**

Les attentes du SIVED NG

Des évolutions de service :

- Harmonisation et réduction des fréquences de collecte par typologie de communes
- Développement des collectes OMr et EMB en colonnes aériennes et retrait des points de bacs collectifs
- Finalisation du passage en porte à porte sur 8 communes
- Développement de la collecte des biodéchets
- Accompagnement à la distribution des composteurs
- Soutien au développement la Redevance Spéciale (optimisation des recettes du SIVED NG)
- Mise en place de logiciels de suivi des prestations et création d'une base de données usagers
- Favoriser la création d'emplois locaux avec les acteurs présents sur le territoire

Procédure d'appel d'offre

03



SIVED
Nouvelle Génération

Atouts du dialogue compétitif

Pousser les candidats à l'innovation

Vision complète et comparative des solutions techniques

Co-construction

Partage d'expériences

Recherche de la performance la plus adaptée aux objectifs du service

Définition optimale des besoins

- Limiter le nombre de candidats pouvant participer au dialogue
- Possibilité de défrayer les candidats non retenus au dialogue
- Anticiper -> procédure longue (plusieurs mois en fonction du nombre de tours de dialogue)

Critères et bonus- malus

04

Choix des indicateurs et rémunération

Les indicateurs doivent être :

- ✓ le reflet des enjeux prioritaires de la collectivité
- ✓ en nombre limité (5 maximum) pour être efficaces
- ✓ intégrés aux critères de jugement des offres (engagement et crédibilité de l'offre)

Rémunération :

- ✓ Tout objectif, s'il se veut engageant, doit être rémunéré
- ✓ Raisonner en coût global, y compris le coût de traitement en reste à charge pour la collectivité

Les résultats observés CPDMA Grand Montauban

Objectif

- Réduction des tonnages apportés en déchèterie, en particulier déchets verts (-15%) et encombrants (-35%).

Accompagnement mis en place

- Accompagnement au jardinage naturel
- Broyage à domicile
- Collecte préservante des encombrants à domicile

Résultats observés

	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs du marché
Diminution de la quantité d'encombrants	-33,7%	-48,7%	-35%
Diminution de la quantité de déchets verts*	-16%	+4,2%	-15%

* Aléas météo

Contexte

- 2 déchèteries,
- 1 recyclerie



Conclusion | 05

Elaboration d'un contrat de performance : conseils

Avoir une vision
claire des enjeux de
son territoire

Elaborer une
stratégie à
moyen/long terme
avant la procédure

Maîtriser son
calendrier de mise
en œuvre des
projets

Obtenir l'aval
politique et la
validation des
critères

S'appuyer sur des
retours
d'expériences

Être clair et précis
dans la rédaction du
cahier des charges

4. Tri à la source des biodéchets





Sensibilisation en Porte à Porte





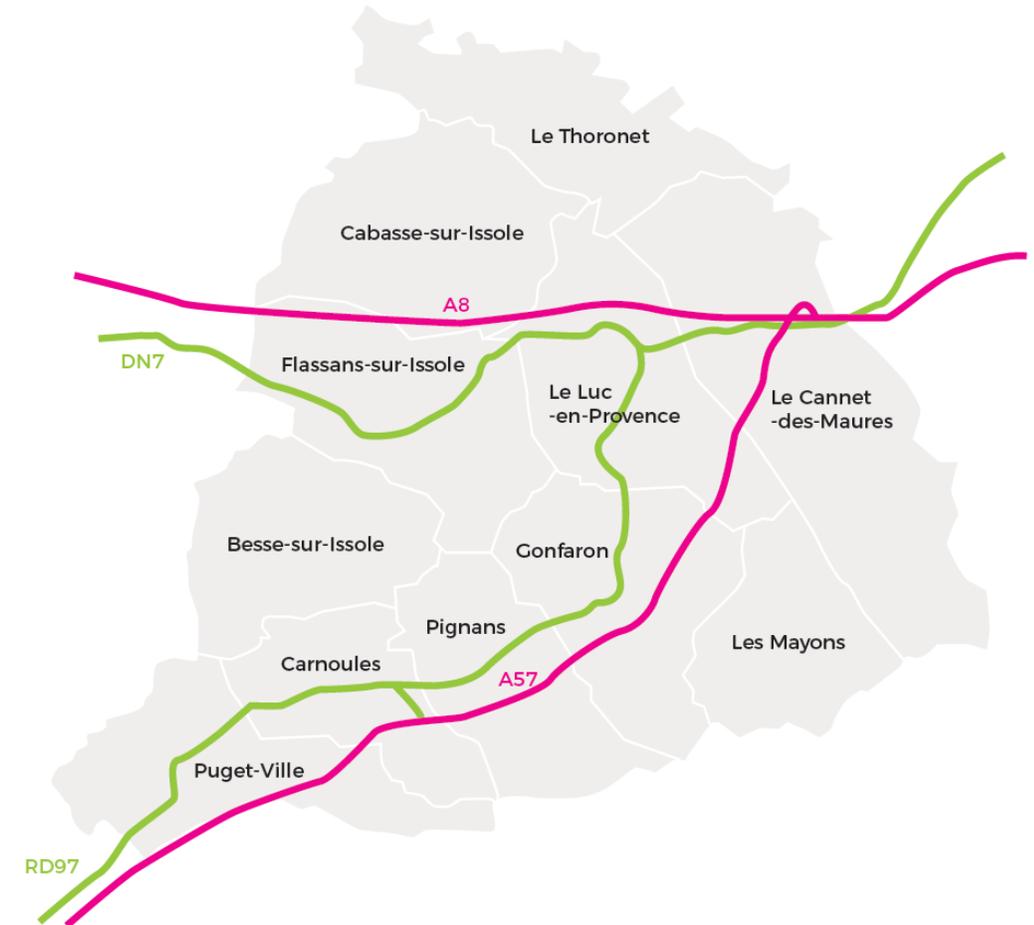
Sensibilisation au tri des biodéchets

14 novembre 2024

coeurduvar.com

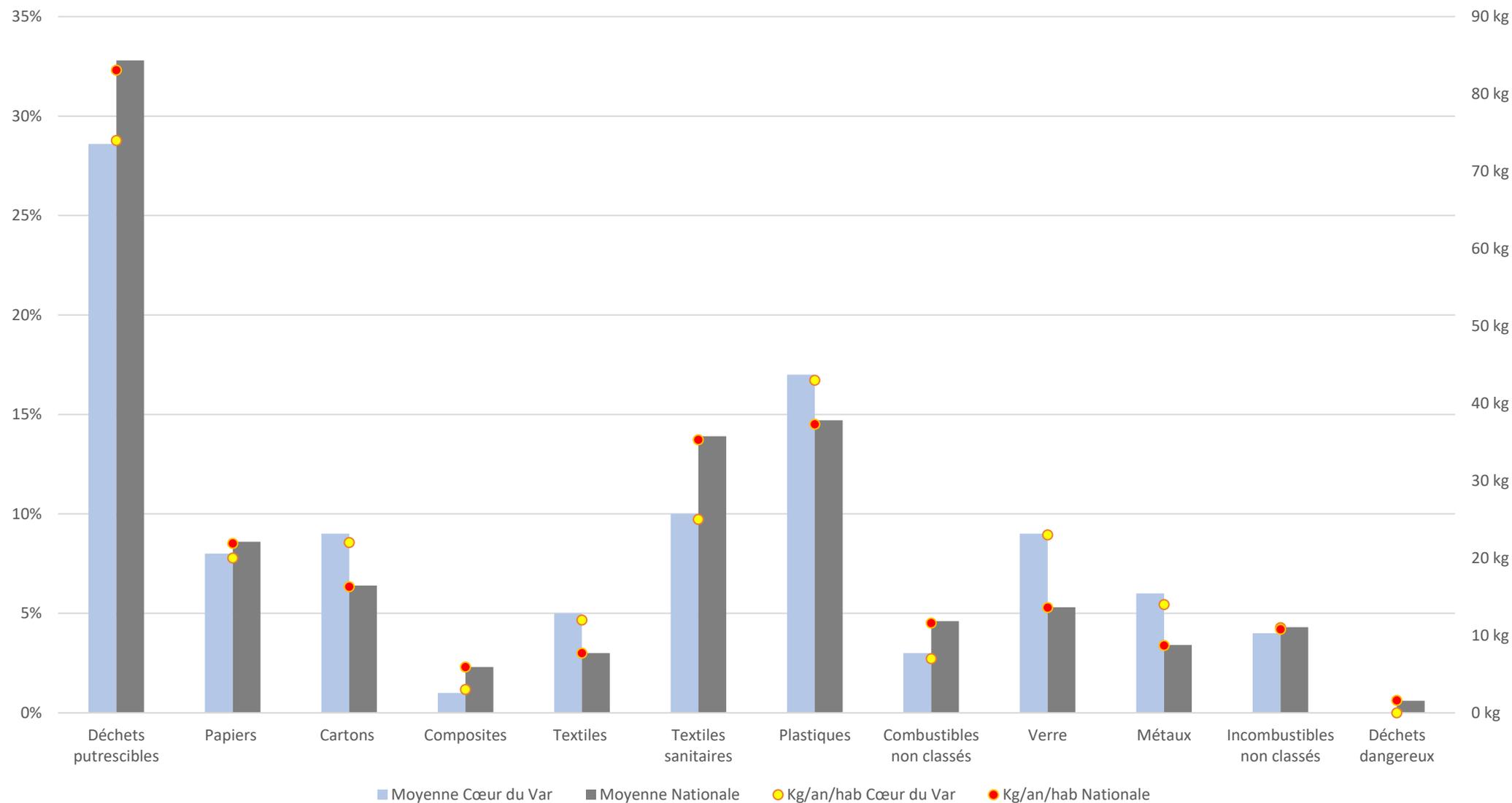


- ❑ 11 communes - 43 800 habitants
- ❑ Démarche depuis 2010 de prévention et réduction des déchets
- ❑ Lauréat des appels à projets Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage – Territoire Economie Circulaire – Déploiement tri des biodéchets à la source
- ❑ Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers assimilés adopté en 2017 et révisé en 2023
- ❑ Labélisé territoire Economie Circulaire 2* en 2022.
- ❑ **Volonté politique de mettre en place le tri des biodéchets**



La part fermentescible des OMR

Caractérisation OM (2024) et comparaison moyenne nationale (2017)



Quels objectifs ?

Région SUD

- ❑ Trier à la source plus de 450 000 tonnes de biodéchets (ménages et gros producteurs) dès 2025 (+340 t/an /t à 2015)

Source : PRPGD



CC Cœur du Var

- ❑ Réduction à 9 kg/hab/an en 2029 des biodéchets des particuliers par rapport à 2023
 - Installer 71 composteurs grutables d'ici 2029
 - Équiper 70% de la population d'une solution de tri la source des biodéchets d'ici 2029



Source : PLPDMA 2024-2029

Lancement d'un marché : *Sensibilisation au tri des biodéchets et distribution massive de composteurs*

Objectifs

Sensibiliser au tri des biodéchets et à la gestion des déchets en habitations individuelles et collectives et distribuer des composteurs individuels et bioseaux sur 7 communes du territoire : *Cabasse, Les Mayons, Gonfaron, Pignans, Puget-Ville, Le Cannet-des-Maures et le Luc-en-Provence.*

- La société Kroc'can située à Ollioules (83) a été retenue
- C'est un acteur local du développement durable depuis 25 ans
- Elle est reconnue pour l'exploitation des hauts de quai des déchetteries sur le secteur de l'aire Toulonnaise, la communication grand public concernant les consignes de tri et la réduction des déchets et la collecte de déchets.

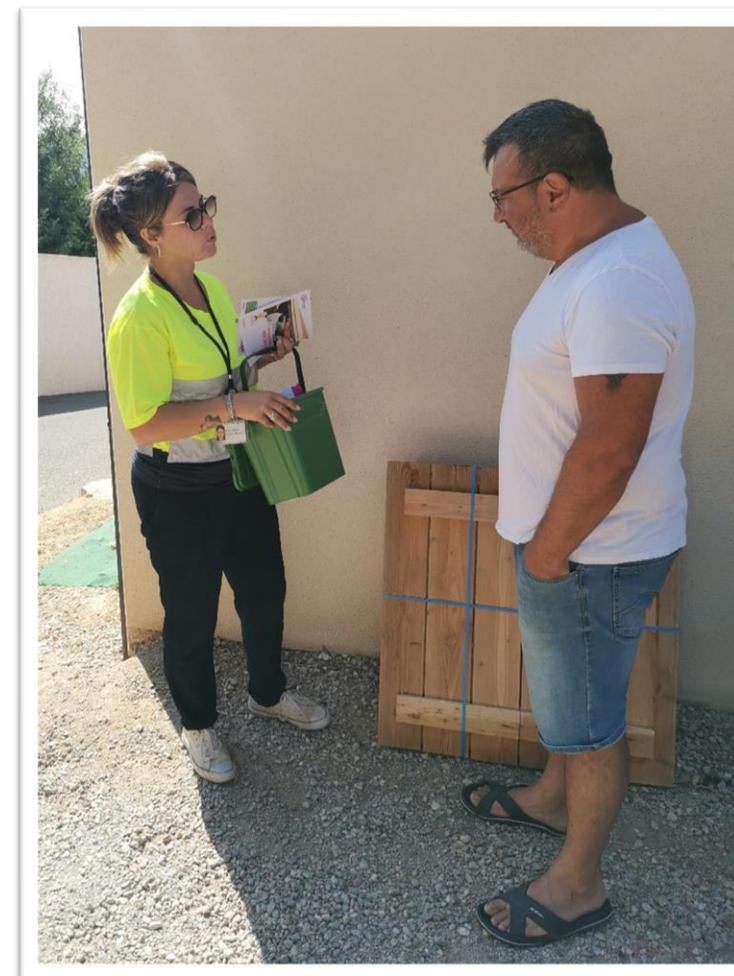


Sensibilisation au tri des biodéchets et distribution massive de composteurs

Méthodologie de travail

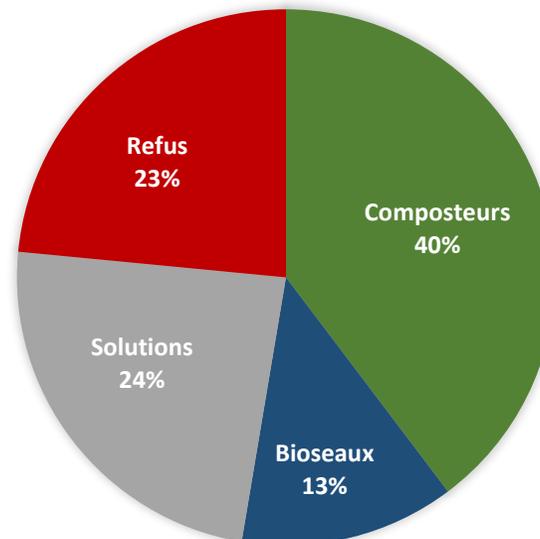
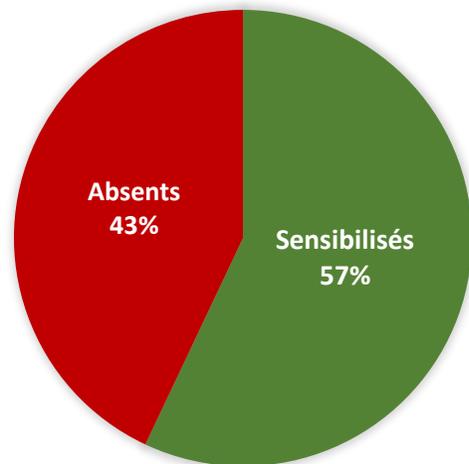
- ❑ Un référent marché : interlocuteur unique avec le chargé de mission biodéchets de Cœur du Var
- ❑ 4 agents de terrain en EPI pour assurer la sensibilisation et la prise de rendez-vous pour la distribution de composteurs et bioseaux en salles communales
- ❑ Un planning établi : 8 mois, de fin novembre à fin juin pour atteindre deux objectifs globaux :
 - 10 693 foyers à visiter
 - 8 341 composteurs et bioseaux distribués ou solutions recensées

Un avenant signé en début d'année pour prolonger le marché de 3 mois !



Bilan par commune (1/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
CABASSE	825	198	1023	665	720	519	551	106%



CHIFFRES CLÈS :

24 jours sur le terrain

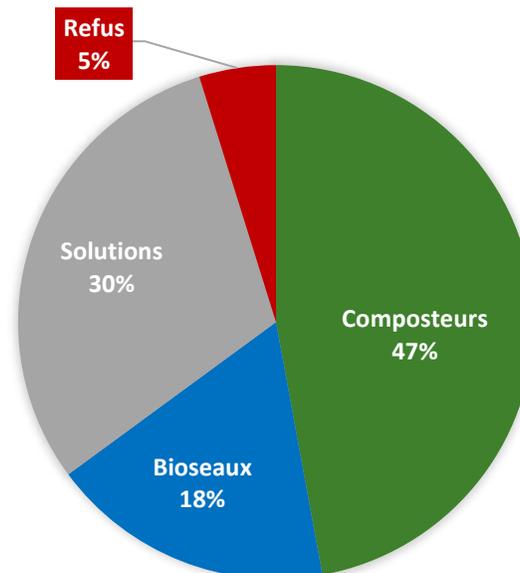
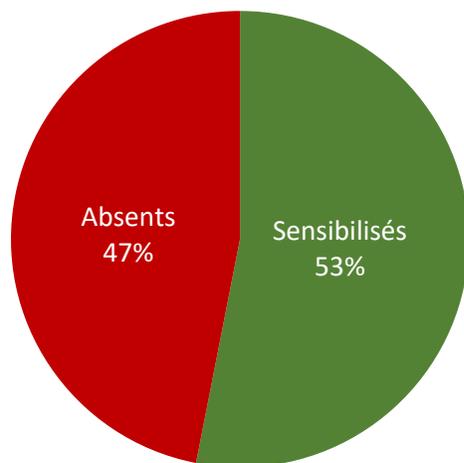
286 composteurs distribués

93 bioseaux distribués

54% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan par commune (2/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
MAYONS	340	49	389	253	208	197	198	100%



CHIFFRES CLÈS :

10 jours sur le terrain

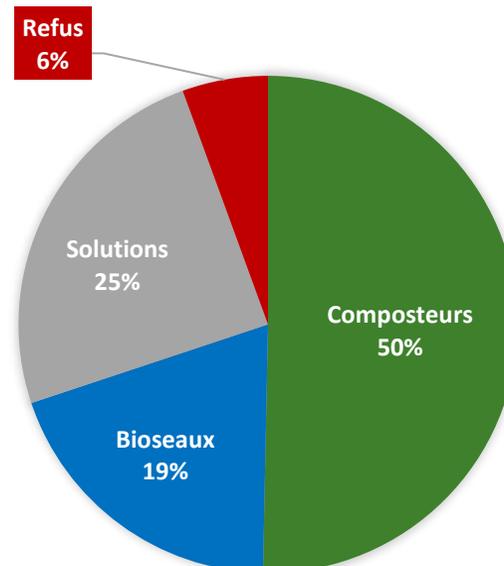
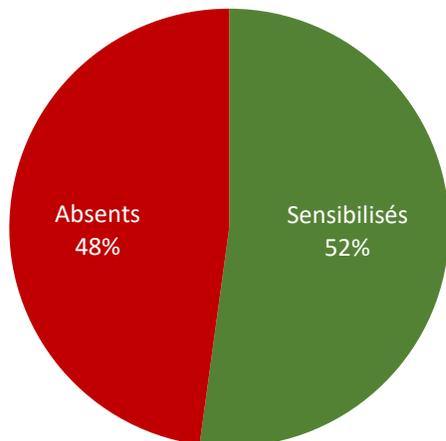
98 composteurs distribués

37 bioseaux distribués

58% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan par commune (3/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
GONFARON	1625	411	2036	1324	956	1032	884	85%



CHIFFRES CLÈS :

43 jours sur le terrain

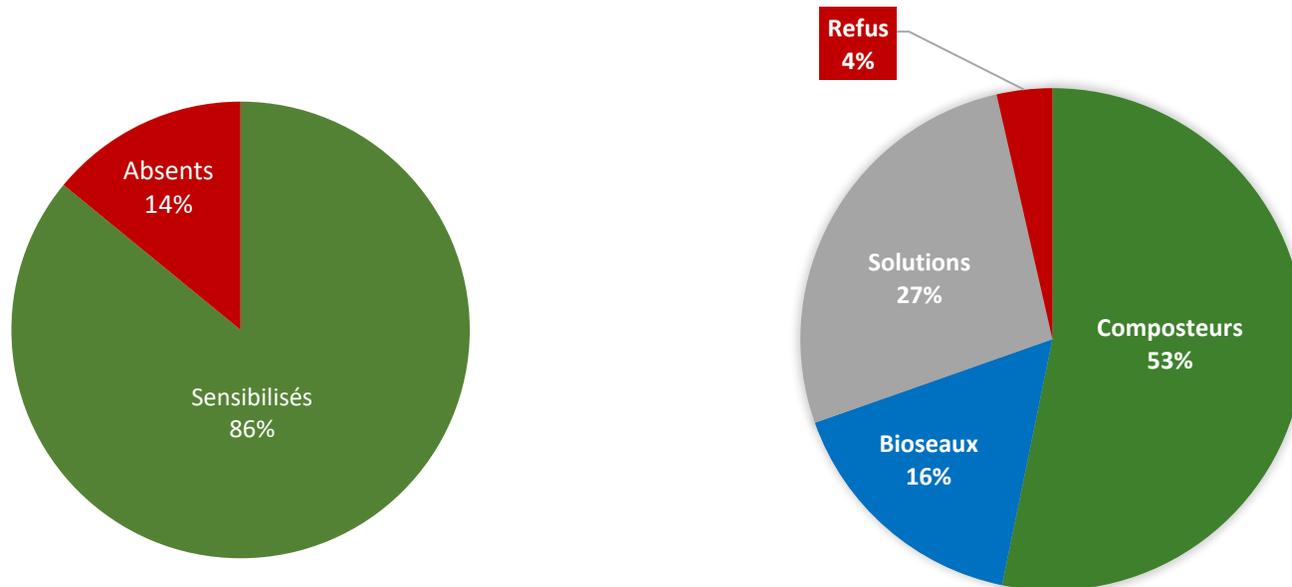
471 composteurs distribués

183 bioseaux distribués

43% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan par commune (4/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
PIGNANS	1257	312	1569	1020	842	795	812	102%



CHIFFRES CLÈS :

38 jours sur le terrain

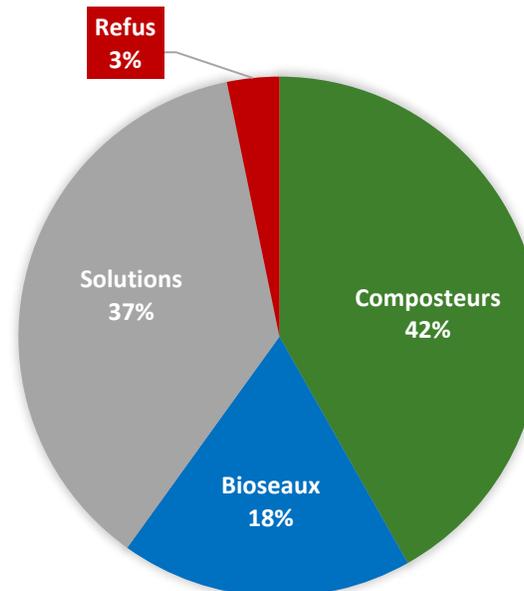
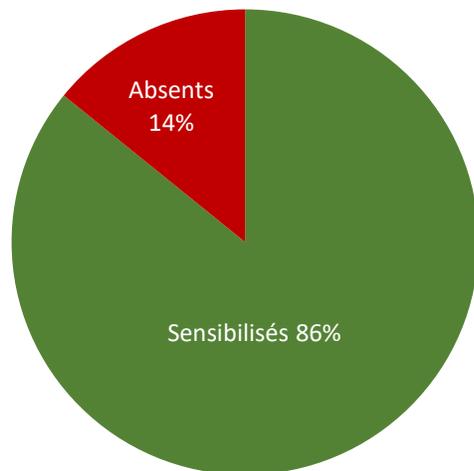
448 composteurs distribués

138 bioeaux distribués

52% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan par commune (5/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
PUGET VILLE	1371	398	1769	1150	928	897	898	100%



CHIFFRES CLÈS :

38 jours sur le terrain

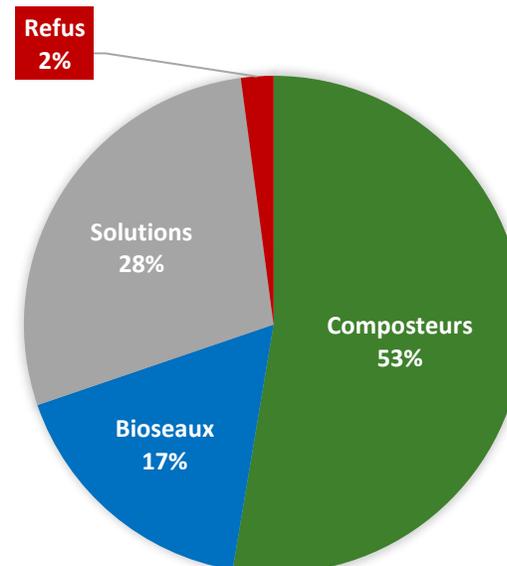
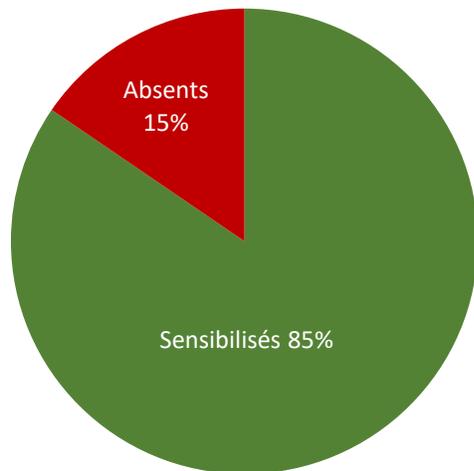
388 composteurs distribués

168 bioseaux distribués

51% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan par commune (6/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
LE CANNET	1474	365	1839	1195	952	932	932	100%



CHIFFRES CLÈS :

38 jours sur le terrain

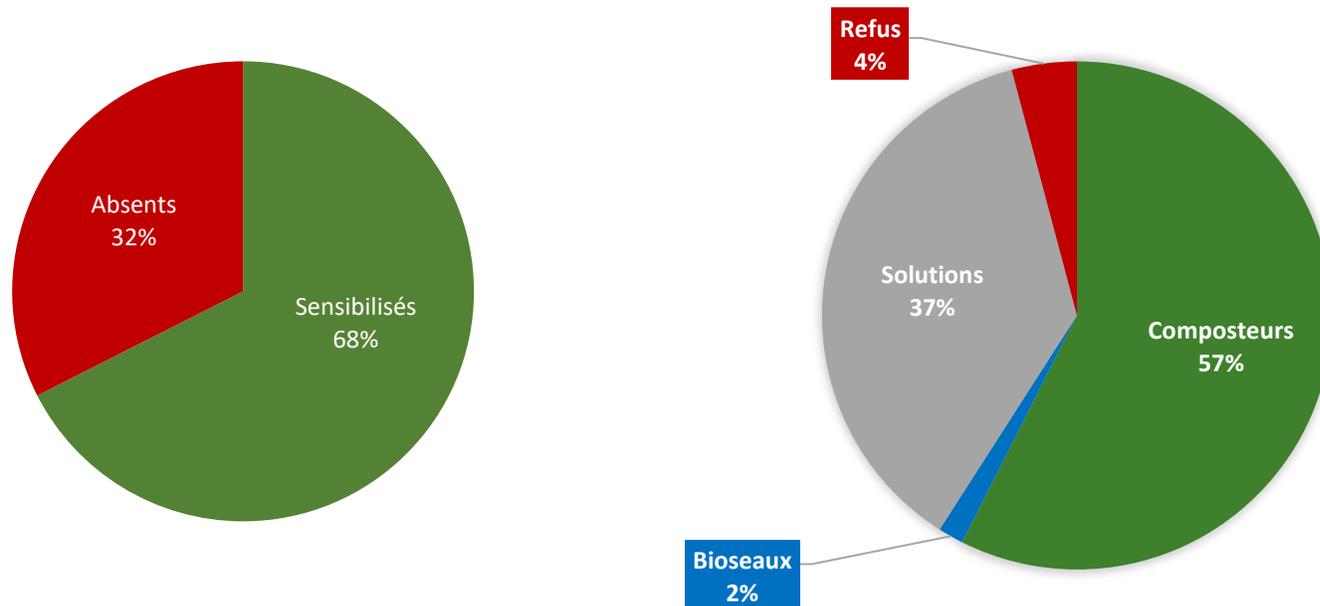
501 composteurs distribués

163 bioseaux distribués

51% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan par commune (7/7)

Commune	Nombre de maison individuelles	Nombre d'appartements	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
LE LUC	2844	1496	4340	2821	1358	2200	1302	59%



CHIFFRES CLÈS :

88 jours sur le terrain

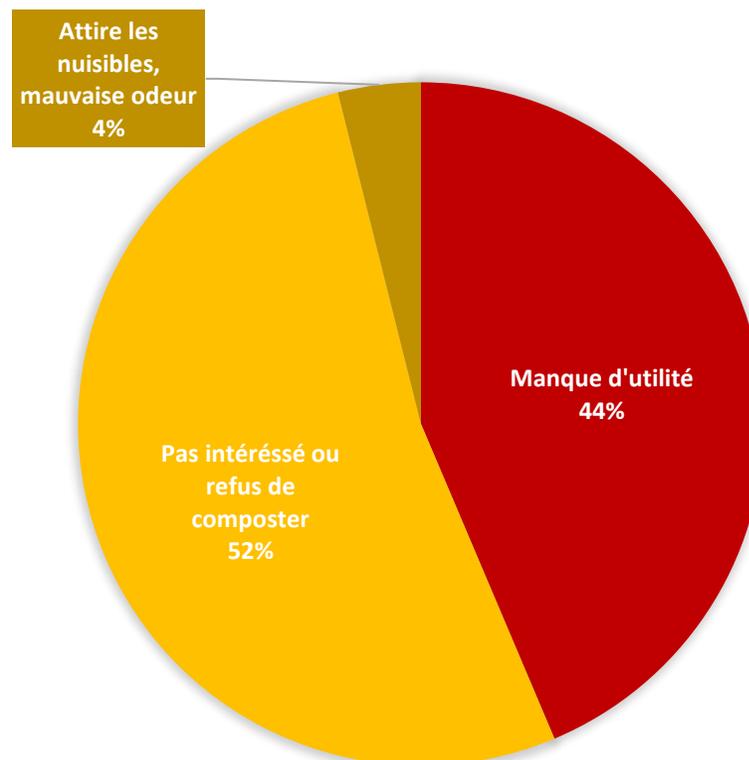
780 composteurs distribués

22 bioseaux distribués

30% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan pour les refus

Les principaux motifs invoqués



Au total, 385 refus sur 5964 usagers sensibilisés soit 6% de refus

La part de refus liée aux nuisibles et mauvaises odeurs est très faible

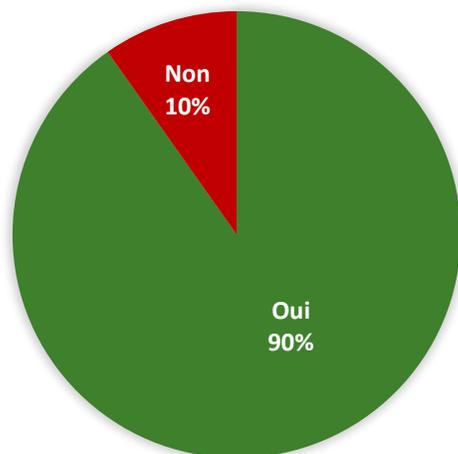
Un levier d'action à saisir pour la part de refus liée au manque d'utilité d'un composteur individuel

Et le phoning ?

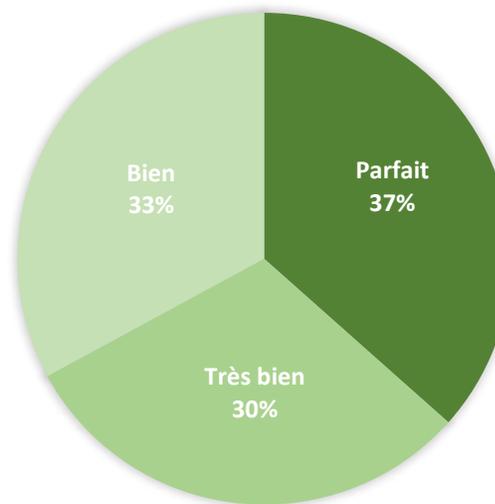
Focus sur l'enquête satisfaction auprès des administrés (10% des dotations)

- 2 campagnes menées
- Un petit questionnaire de 6 questions
- Les agents de prévention ont posé les questions

QUESTION N°4 : EST-CE QUE L'AGENT A PRIS QUELQUES MINUTES POUR VOUS EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT DU COMPOSTEUR ET/OU DU BIOSEAU ?



QUESTION N°6 : ENFIN, COMMENT JUGERIEZ-VOUS DE LA QUALITÉ DE L'ÉCHANGE AVEC L'AGENT QUI EST VENU SONNER CHEZ VOUS ?



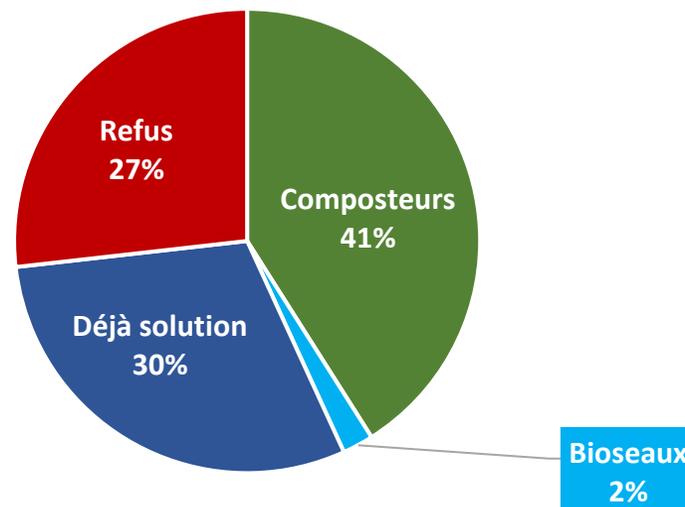
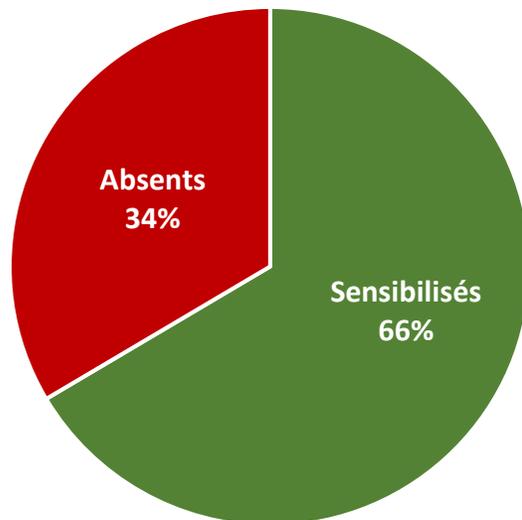
- 1) Avez-vous actuellement chez vous un composteur/bioseau ou une solution de tri des biodéchets (trou dans le jardin, biodéchets posés en tas, poules, etc.) ?
- 2) Avez-vous récemment reçu la visite d'un agent missionné par Cœur du Var qui vous a proposé un composteur ou un bioseau ?
- 3) Est-ce que vous avez accepté de récupérer un composteur ou un bioseau ?
SI OUI, est-ce que c'était votre souhait d'en avoir un ?
SI NON, pouvez-vous me donner la raison ?
- 4) Est-ce que l'agent a pris quelques minutes pour vous expliquer le fonctionnement du composteur et/ou du bioseau ?
- 5) Avez-vous également été sensibilisé sur la gestion et le tri des déchets dans l'optique d'en réduire les volumes ?
- 6) Enfin, comment jugeriez-vous de la qualité de l'échange avec l'agent qui est venu sonner chez vous ?

Et les communes déjà sensibilisées ? (1/4)

Focus sur les opérations coup de poing menées par Cœur du Var

Commune	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
LE THORONET 2021	1235	802	1357	626	612	97,7 %

Equipements sur la commune



CHIFFRES CLÈS :

50 jours sur le terrain

343 composteurs distribués

18 bioeaux distribués

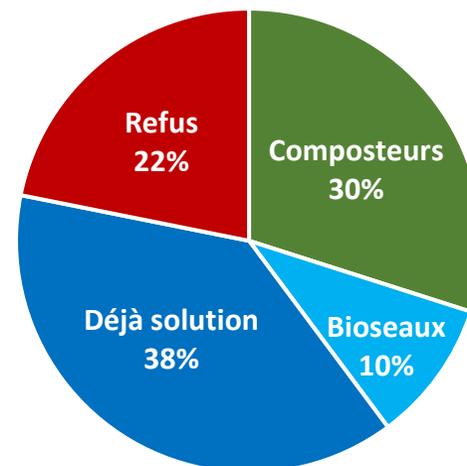
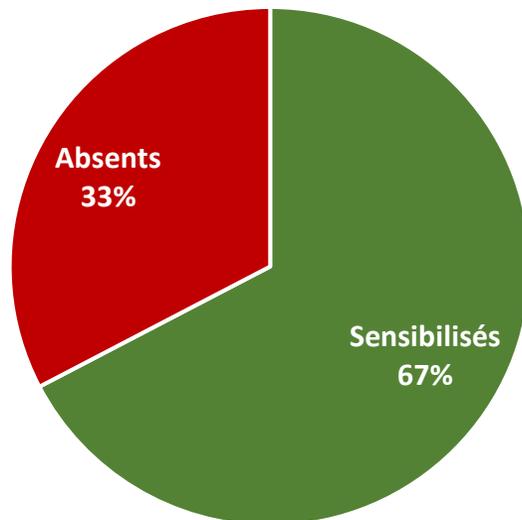
49% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Et les communes déjà sensibilisées ? (2/4)

Focus sur les opérations coup de poing menées par Cœur du Var

Commune	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
CARNOULES 2022	1598	1039	1076	810	830	102 %

Equipements sur la commune



CHIFFRES CLÈS :

60 jours sur le terrain

218 composteurs distribués

105 bioseaux distribués

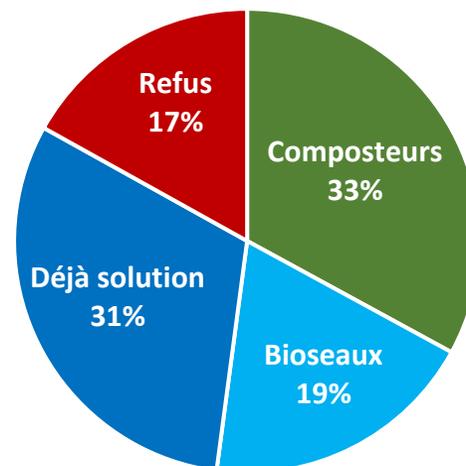
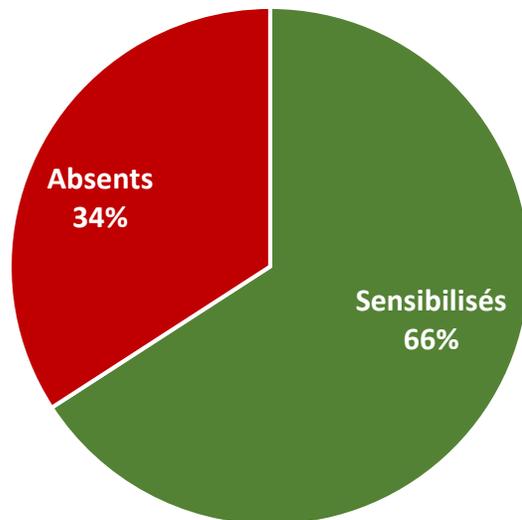
51% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Et les communes déjà sensibilisées ? (3/4)

Focus sur les opérations coup de poing menées par Cœur du Var

Commune	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
FLASSANS 2022	1622	1054	1068	822	890	108 %

Equipements sur la commune



CHIFFRES CLÈS :

80 jours sur le terrain

353 composteurs distribués

205 bioseaux distribués

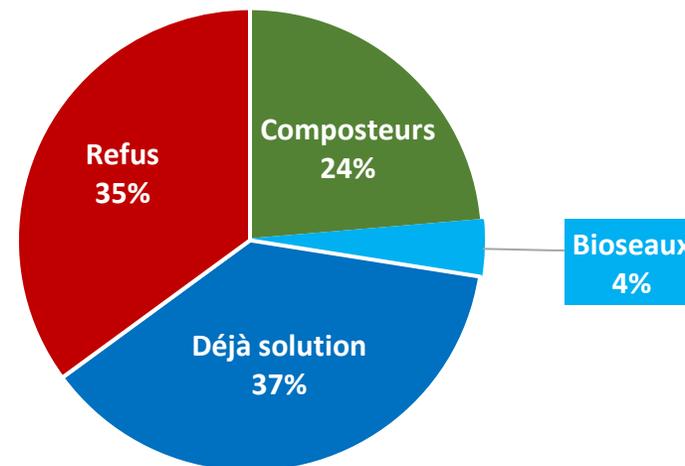
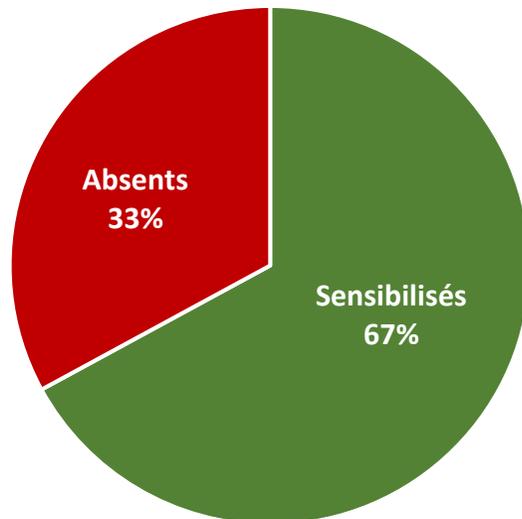
63% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Et les communes déjà sensibilisées ? (4/4)

Focus sur les opérations coup de poing menées par Cœur du Var

Commune	Total de logements	Nombre de foyers à sensibiliser (65%)	Nombre de foyers sensibilisés	Nombre de personnes devant avoir une solution (78%)	Nombre de personnes ayant une solution	Atteinte de l'objectif
BESSE 2023	1594	1036	1069	808	694	85 %

Equipements sur la commune



CHIFFRES CLÈS :

90 jours sur le terrain

253 composteurs distribués

41 bioseaux distribués

43% de la population qui a une solution pour valoriser ses biodéchets

Bilan sur Cœur du Var - taux équipements



	Nbre maisons individuelles	Composteurs de 2004 à 2024	Poulaillers de 2018 à 2022	% de maisons individuelles équipées
Besse	1 419	604	16	44%
Cabasse	846	457	20	56%
Le Cannet	1 664	1 047	72	67%
Carnoules	1 555	686	41	47%
Flassans	1 567	823	64	57%
Gonfaron	1 799	910	48	53%
Le Luc	3 397	1 715	71	53%
Les Mayons	377	177	14	51%
Pignans	1 809	862	66	51%
Puget-Ville	1 684	758	47	48%
Le Thoronet	1 418	815	52	61%
TOTAL	17499	8 854	511	54%

	Nombre d'appartements	Nombre de chartes signées	% appartements équipés
Besse	229	111	48%
Cabasse	198	167	84%
Le Cannet	365	189	52%
Carnoules	392	94	24%
Flassans	304	196	64%
Gonfaron	411	300	73%
Le Luc	1 496	102	7%
Les Mayons	49	65	133%
Pignans	312	220	71%
Puget-Ville	398	327	82%
Le Thoronet	162	32	20%
TOTAL	4316	1803	42%

Bilan sur Cœur du Var - taux équipements

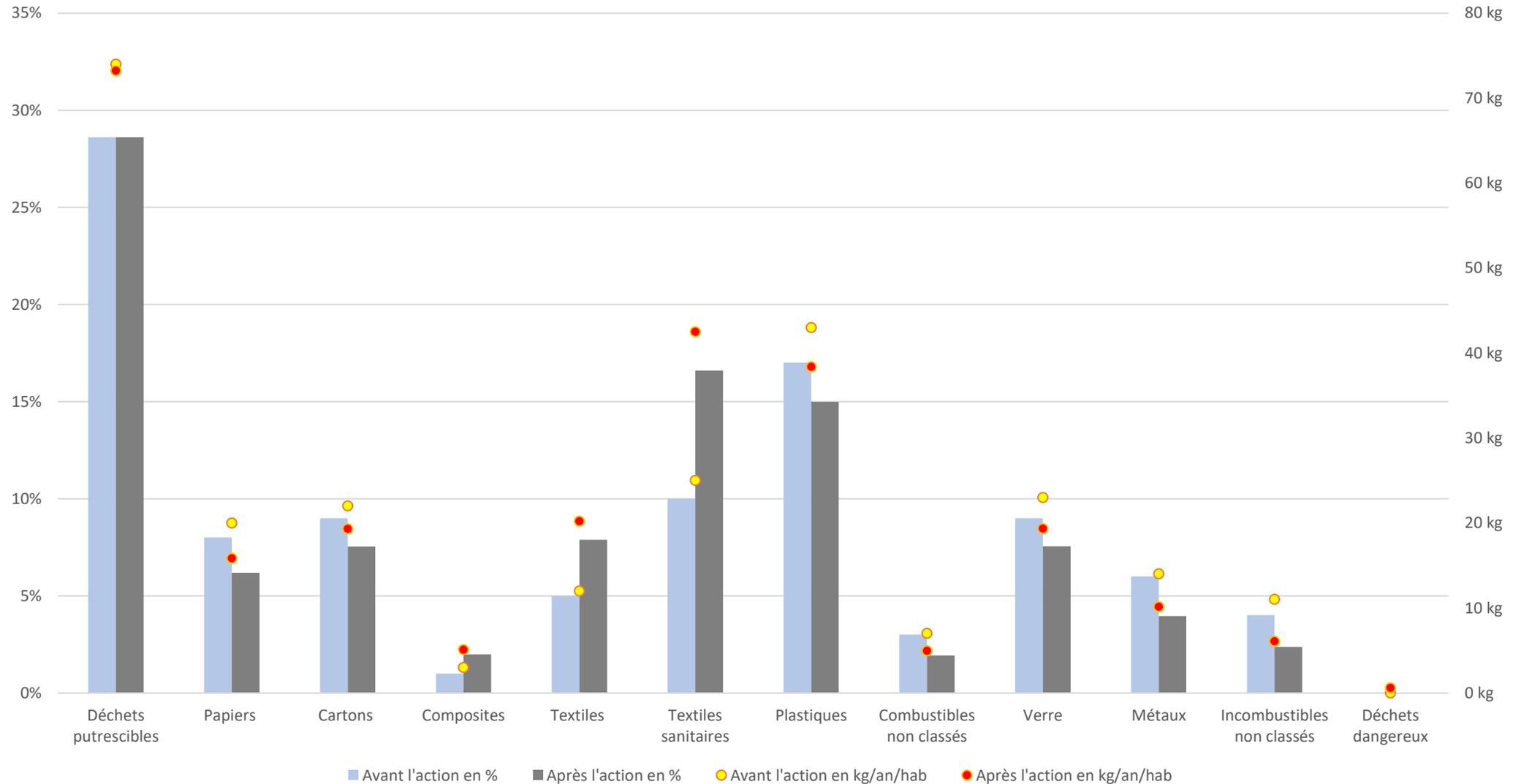


	Total logements	Total équipements	% de logements équipés
Besse	1 648	731	44%
Cabasse	1 044	644	62%
Le Cannet	2 029	1 308	64%
Carnoules	1 947	821	42%
Flassans	1 871	1 083	58%
Gonfaron	2 210	1 258	57%
Le Luc	4 893	1 888	39%
Les Mayons	426	256	60%
Pignans	2 121	1 148	54%
Puget-Ville	2 082	1 132	54%
Le Thoronet	1 580	899	57%
TOTAL	21851	11 168	51%

Proposition pour la commune du Luc qui n'atteint pas les objectifs à cause des nombreuses résidences qui n'ont pas ouvert au prestataire → Cœur du Var organise une nouvelle sensibilisation en interne après mise en relation avec les syndics et bailleurs.

La part fermentescible des OMR (avant / après action)

Comparaison avant et après l'action de sensibilisation



- Déploiement des composteurs grutables en 2025 sur l'ensemble du territoire

- Lancement d'une communication massive sur les biodéchets (janvier)**
 - Redynamiser les composteurs individuels
 - Insister sur les déchets compostables

- Enquête auprès des habitants en 2025 pour connaître leur utilisation

- Sensibilisation des résidences du Luc en Provence (mauvais résultats)

- Travail sur les refus de tri et la présence d'emballages papiers et verre dans les OM

- Caractérisation à 1 an du dispositif

Merci de votre attention



coeurduvar.com



Outre la centaine de fiches REX, retrouvez les vidéos présentées dans le cadre du colloque de clôture

Revoyez quelques-unes des vidéos diffusées lors de la conférence :

- Collecte Localisation Satellites - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)
- Association Les Petites Choses - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)
- Communauté de communes Golfe de Saint Tropez - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)
- Communauté de communes Pays de Fayence - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)
- Communauté de communes Serre Ponçon Val d'Avance - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)
- Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)
- Métropole Aix-Marseille Provence - Life-IP Smart waste (lifeipsmartwaste.eu)

“ Ce projet LIFE a démontré l'efficacité d'une approche ascendante, répondant aux besoins spécifiques de ses partenaires. Ses conclusions sont cruciales pour l'élaboration des politiques de la Commission Européenne, fournissant des informations précieuses. De plus, le financement de la Commission a contribué à éliminer les barrières pour les entités régionales, leur permettant de remplir leurs responsabilités plus efficacement. ”

Nadia LAMHANDAZ
Chargée de projets Unité LIFE
Environnement et Nature

**CINEA – COMMISSION
EUROPÉENNE**

Merci à tous ceux qui y ont contribué et Merci pour votre participation à l'animation territoriale de ce projet depuis 2018 !

Tour de table des partenaires

- une actualité ou un fait marquant à partager



Actualités Région Sud



Délégation des fonds ADEME

L'Assemblée plénière du 12 juillet 2024 a approuvé la convention tripartite de mandat permettant à la Région de gérer par délégation sur la **période 2025- 2027, 16,5 millions d'euros de crédits** de l'ADEME (à compter du 1^{er} janvier 2025).

Cette enveloppe se répartit de la manière suivante :

- 4,5 M€ au titre du Fonds Chaleur spécifiquement dédiés au financement des actions de méthanisation
- **12 M€ au titre du Fonds Economie Circulaire :**
 - Activités de **réemploi réutilisation et réparation** (hors emballages et contenants) pour **1,5 M€/ an**
 - Création/rénovation de **déchèteries, centres de tri, solutions territoriales de recyclage** (fabrication de matière première recyclée notamment) dédiés aux déchets des professionnels, pour **1,25 M€/an**
 - **Vrac et consigne** (activités de réemploi des emballages et des contenants) pour **1,25 M€/ an**

Planification régionale

- **Plan régional de lutte contre les dépôts sauvages :**

En mars 2024, la Région a acté le lancement de l'AMI pour l'accompagnement des communes de moins de 5000 habitants dans la rédaction de leur « livret communal de lutte contre les dépôts sauvages ». L'accompagnement de la Région se matérialise par la mise à disposition d'un bureau d'études. 40 lauréats devraient être soutenus sur 2 ans. L'AMI est ouvert également aux EPCI de moins de 25 000 habitants qui bénéficient du transfert des pouvoirs de police du maire en matière d'environnement.

- **Modification SRADDET :**

Consultation en cours de finalisation : les avis des membres de la Commission Consultative des Déchets ont été rendus et transmis au Président de Région. La consultation numérique du public doit être lancée mi-novembre. Le bilan de la consultation sera présenté en assemblée plénière lors de l'adoption du SRADDET modifié en mars 2025.

AAP Vrac et consigne

10 structures ont déposé un dossier de candidature :

- ✓ **Centre hospitalier d'Arles** pour un dispositif de consigne pour plats à emporter dédié à leur personnel.
- ✓ **Locaverre** pour l'amélioration d'un système de lavage afin d'accueillir un gisement plus important de bouteilles à laver de la Région Sud.
- ✓ **Groupe Santalys** pour remplacer les contenants plastiques de toute la vaisselle fournie aux divers centres hospitaliers de Toulon et de ses environs.
- ✓ **Centre hospitalier de Montfavet** pour un dispositif de consigne pour plats à emporter pour leur personnel, accompagné d'un projet de remplacement de contenants de leurs produits de nettoyage.
- ✓ **OC Consigne** pour l'amélioration d'un système de nettoyage afin d'accueillir un gisement plus important de bouteilles à laver de la Région Sud.
- ✓ **Ecoscience Provence** pour améliorer la collecte et la traçabilité du gisement collecté par la Consigne de Provence ainsi que l'achat de contenant pour augmenter le nombre de bouteilles collectées destiné au secteur viticole du Var.
- ✓ **L'entreprise Vivotto** pour la création d'une station de lavage afin de pouvoir laver et augmenter leur gisement de contenants en verre destiné à la vente de plats cuisinés pour des entreprises situées sur le Min d'Avignon.
- ✓ Le **CROUS Aix Marseille Avignon** en vue de la création d'une consigne dans le local Cafétaria de leur campus pouvant être dupliqué.
- ✓ **Just Vrac**, épicerie sur le secteur de Lançon de Provence pour le remplacement de leur installation pour améliorer la vente en Vrac.
- ✓ **L'entreprise Pronto Cantine** sur le secteur de Nice proposant un système de consigne, de portage de repas, de frigos connectés au sein d'entreprises en appliquant une consigne dématérialisée.

Propos conclusifs





Prenez date !

Jeudi 21 novembre – Groupe de travail EC & BTP « Le cycle de vie des menuiseries de A à Z »

Mardi 26 novembre – Voyage d'Etude sur la Tarifification Incitative en Pays de Fayence

Vendredi 29 novembre – **REP PMCB** - Réunion d'information sur le déploiement du maillage par l'Organisme Coordonnateur Agréé Bâtiment (à la Région, Bâtiment Azur)

Lundi 2 décembre – Commission annuelle de Suivi Déchets (CCD, 130 membres) à l'Hôtel de Région

Vendredi 31 janvier 2025 – Webinaire de restitution des enseignements des matrices des coûts régionales piloté par l'ADEME

Mardi 4 février 2025 – Atelier sur les biodéchets des petits producteurs sur le territoire de la CC Golfe de St Tropez (projet VALOMO/GERES/ADEME/REGION)

Et bien d'autres événements en cours de montage (dépôts sauvages, réemploi, ...)

Inscrivez-vous sur la plateforme de la PRECI pour recevoir régulièrement les informations et les modalités d'inscriptions

Pour en savoir plus et faire des propositions de thèmes : nviziale@maregionsud.fr



www.ordeec.org
<https://www.lifeips.martwaste.eu>
.reseau-prec.org/
<https://www>

Rappel de l'accompagnement Financier des Acteurs Régionaux

- Un cadre d'intervention Economie Circulaire et Déchets voté en octobre 2020
- Un dispositif régional **de lutte contre les dépôts sauvages** voté en octobre 2023 :
 - Aide à l'investissement pour les communes et les EPCI
 - AMI pour l'élaboration de stratégies de lutte contre les dépôts sauvages



*Dispositif de lutte contre les dépôts sauvages - Life-IP
Smart Waste (lifeipsmartwaste.eu)*

Bravo !



Plus de 400 participants, venus de toute l'Europe, ont assisté au colloque de clôture de notre projet organisé au MUCEM les 18 et 19 juin dernier par la [Région SUD](#) en partenariat avec [le réseau ACR+](#), dont la Région est membre depuis 2017.

Nous vous invitons à (re)découvrir les essentiels de ces deux jours en parcourant :

[Le vidéo reportage de la journée du 19 juin 2024](#)

[La synthèse des 2 journées](#)



« Nous remercions encore toutes les personnes et tous les partenaires du projet qui étaient présents à cette journée, riche en retours d'expérience. Elle a en effet permis de **mettre en lumière les réalisations concrètes du projet** et de favoriser les échanges et les bonnes pratiques entre les participants venus en nombre des 4 coins de l'Europe. »

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !**

